

## Ecole de la 2<sup>ième</sup> chance, Nouvelle Génération

Etude de l'environnement socio-éducatif et de  
l'environnement socio-économique préalable à la création  
d'un centre socio-éducatif

Zone pilote : Province d'Al Hoceima

## Rapport global

UNESCO

Septembre 2016

## Table des matières

Table des matières .....	2
1. Contexte et méthodologie de l'étude .....	6
2. Analyse des environnements socioéducatif et socioéconomique .....	8
2.1. Présentation des aires de l'étude.....	9
2.2. Analyse du contexte socio-éducatif des sites retenus. ....	10
2.2.1. La population cible : données sur la scolarisation et le décrochage scolaire .....	10
2.2.1.1. Evolution des effectifs scolaires .....	10
2.2.1.2. Scolarisation et déscolarisation.....	20
2.2.1.3. Causes des déperditions scolaires.....	23
2.2.2. l'offre de formation professionnelle actuelle (Etablissements de formation, catégories ciblées, effectifs formés,...) .....	25
2.2.3. La population non ciblée par l'offre actuelle et les difficultés d'accéder à une qualification. ....	28
2.3. Analyse du contexte socio-économique .....	29
2.3.1. Evolutions des indicateurs socio-économiques de l'aire de l'étude .....	30
2.3.1.1. Cadrage provincial.....	30
2.3.1.2. Sites devant accueillir les centres socio-professionnels.....	35
2.3.2 Les secteurs clés de l'économie de l'aire de l'étude .....	38
2.3.2.1 Le secteur agricole.....	39
2.3.2.4. L'industrie et l'artisanat .....	44
2.3.4. Les secteurs porteurs et les compétences associées .....	46
2.3.4.1. Dans le site d'Al Hoceima. ....	46
2.3.4.2. Dans le site de Targuist .....	46
2.3.4.3. Dans le site de Rouadi .....	47
2.4. Les partenaires potentiels du projet E 2 C NG .....	47
3. Mise en place des centres de l'E2C - NG .....	48
3.1. Vision et axes d'intervention du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants .....	48
3.1.1. Recommandations et orientations émises par les acteurs .....	49
3.1.2. Vision exprimée par les acteurs locaux .....	50
3.2. Missions du centre .....	50
3.2.1. Missions de pré- formation et missions transversales.....	51
3.2.2. Missions de formation et de soutien.....	52
3.2.3. Missions post-formation .....	53
3.3. Mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants .....	53

3.3.1. Choix des sites et des locaux : .....	54
3.3.2. Population cible : .....	54
3.3. Choix du mode de gouvernance : .....	55
3.4. Préparation psychologique et mobilisation des acteurs pour une appropriation du projet. ....	59
3.5. Consistance du centre et offre de formation : locaux, population cible et offre de formation.	60
3.6. Perspective d'avenir : création de centres satellites pour les groupes de communes .....	60
4. La chaine de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG : rôle des acteurs .....	61
5. Conclusion .....	66

## Liste des Tableaux

Tableau N° 1 : Inscrits selon le cycle et l'année scolaire-province d'Al Hoceima 2012-2016 .....	12
Tableau N° 2: Inscrits dans les trois cycles selon le site, le sexe et l'année scolaire-période 2012-2016 .....	14
Tableau N° 3 : Inscrits dans les trois sites retenus selon le cycle, le sexe et l'année scolaire- 2012-2016-.....	15
Tableau N° 4: Inscrits au primaire selon, le sexe et l'année scolaire-dans les trois sites retenus 2012-2016-.....	16
Tableau N° 5: Inscrits au collégial selon, le sexe et l'année scolaire-dans les trois sites retenus 2012-2016.....	18
Tableau N° 6 : Inscrits au secondaire qualifiant selon, le sexe et l'année scolaire dans les trois sites retenus 2012-2016 .....	19
Tableau N° 7: Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par site- année 2014- .....	21
Tableau N° 8: Estimation de la population âgée de 7 à 12 ans Hors des bancs de l'école- année 2014 .....	21
Tableau N° 9: estimation du nombre annuel d'abandons selon les cycles .....	22
Tableau N° 10: Répartition des inscrits en formation professionnelle selon le niveau et l'année d'étude .....	26
Tableau N° 11: Effectifs en formation dans les établissements de l'OFPPT Province d'Al Hoceima année 2013-2014.....	27
Tableau N° 12 : Population selon l'activité et le genre, province d'Al Hoceima .....	30
Tableau N° 13: Taux de chômage par province et par sexe Provinces Al Hoceima, Béni-Mellal et d'Azilal .....	32
Tableau N° 14 : Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé(CH2) selon la situation dans la profession aire de l'étude -2014.....	34
Tableau N° 15 : Population active âgée de 15 ans et plus et par site, 2014 .....	36
Tableau N° 16 : Taux net d'activité par localité et zone géographique .....	36
Tableau N° 17: Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014.....	38
Tableau N° 18 : Superficie et production céréalières-Année 2010-11 à 2012-13- .....	39
Tableau N° 19 : Superficie et production des légumineuses pour les trois provinces 2010-2013.....	40
Tableau N° 20 : Effectifs du cheptel année 2013 Nombre de têtes en milliers. ....	40
Tableau N° 21 : Capacité des établissements d'hébergement hôtelier Aire de l'étude -31/12/2013-. ....	41
Tableau N° 22 : Evolution des nuitée touristiques aire de l'étude 2009-2013 .....	41
Tableau N° 23 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière (province d'Al Hoceima) .....	43
Tableau N° 24 : Grandeurs industrielles, aire de l'étude 2012 .....	44
Tableau N° 25 : Structure du tissu industriel, province d'Al Hoceima et les trois localités (2013) .....	44
Tableau N° 26 : Répartition des artisans selon le sous-secteur et la branche Province d'Al Hoceima - 2010-2012- .....	45

## Liste des Graphiques

Graphique N° 1: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle-province d'Al Hoceima période 2012-2016 .....	13
Graphique N° 2: Proportion des filles par cycle -province d'Al Hoceima 2012-2016 .....	14
Graphique N° 3: Taux de féminisation moyen des effectifs scolarisés par cycle dans les sites étudiés période 2012-2016 .....	16
Graphique N° 4: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du primaire 2012-2016 .....	17
Graphique N° 5: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du collégial 2012-2016.....	18
Graphique N° 6: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du secondaire qualifiant 201-2016...	20
Graphique N° 7: Répartition du nombre annuel moyen des abandons scolaires par cycle et par site 2012-2016 .....	23
Graphique N° 8: Evolution de la part des niveaux de formation dans l'effectif global 2012-2014 .....	26
Graphique N° 9Taux de féminisation de la population active.....	31
Graphique N° 10: Taux de chômage par localité et zone géographique.....	37
Graphique N° 11: Taux d'occupation des lits des établissements d'hébergement touristique classés - 2013 .....	42

## Liste des Schémas

Schéma N° 1 : Mode de gouvernance du réseau des centres E2C-NG .....	59
Schéma N° 2 les acteurs intervenants dans la chaine de valeurs des centres E2C-NG.....	61

## 1. Contexte et méthodologie de l'étude

Le Maroc s'efforce à élaborer des stratégies sociales efficaces et alloue des moyens financiers importants à leur mise en œuvre. Cependant, la situation sociale et le niveau des indicateurs sociaux tardent à se redresser. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer la modeste efficacité des politiques sociales. Les modes de gouvernance, les approches adoptées pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques et l'organisation de l'Etat se conjuguent pour altérer la performance de ces stratégies.

La mise en œuvre des programmes sociaux est marquée par une centralisation persistante et souffre d'une coordination encore très timide aussi bien au niveau central qu'au niveau régional. La multiplicité des intervenants et la prépondérance de la vision sectorielle impose l'adoption d'une politique sociale intégrée mettant en avant le développement humain durable. L'alternative offerte par l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) permet de mettre en place un processus de planification stratégique territorialisé garantissant la convergence des actions sociales.

Les stratégies des différents départements sociaux (MENFP : Charte et Vision 2015-2030 ; Stratégie de la FP ; Stratégie de la Jeunesse et Sport ; INDH...) qui ciblent les jeunes définissent le cadre global et les objectifs de l'action publique en matière d'inclusion socio-professionnelle des jeunes. Elles sont menées au niveau macro et méritent d'être coordonnées au niveau de leur conception et déclinées de manière aussi coordonnée sur le plan territorial.

La stratégie nationale d'éducation et de formation 2015-2030 intègre une nouvelle vision de l'éducation non formelle, ciblant les enfants et les jeunes qui, pour des raisons d'accès ou de rétention, n'ont pas pu entamer ou compléter leur cycle de scolarité obligatoire. Cette nouvelle vision se veut plus inclusive et plus intégrée. Elle ambitionne, d'une part, de cibler une population plus large couvrant les enfants et les jeunes âgés de 12 à 20 ans et, d'autre part, de faire de l'insertion socio-professionnelle de cette catégorie l'objectif ultime de l'action publique dans ce domaine.

Cette nouvelle vision de l'éducation non formelle constitue une évolution qualitative dans l'action publique de prévention et de prise en charge des phénomènes de la non scolarisation et la déscolarisation des enfants et des jeunes. L'objectif visé est donc de repenser/consolider l'action actuelle dite l'école de la deuxième chance (E2C)<sup>1</sup> et de mettre en œuvre un projet novateur, fondé sur une réponse intégrée et appropriée à une demande croissante de prise en charge d'une jeunesse/enfance en situation d'exclusion scolaire et professionnelle. Cette prise en charge qui vise l'intégration socio-professionnelle de ces enfants/jeunes doit être basée sur les spécificités locales et menée de manière coordonnée permettant à la fois de renforcer la convergence et la complémentarité des interventions de l'ensemble des acteurs au niveau local.

Pour opérationnaliser cette nouvelle vision de l'éducation non formelle, la Direction de l'éducation non formelle du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

---

<sup>1</sup>La politique actuelle, élaborée et mise en œuvre depuis 1997, repose sur la mobilisation de la société civile, dans le cadre de la stratégie du 'faire-faire', pour une prise en charge des enfants sous obligation scolaire et qui sont en situation de déscolarisation. Cette prise en charge vise, selon le profil de l'enfant, soit son intégration dans le système scolaire formel, soit son intégration dans l'enseignement professionnel ou, le cas échéant, améliorer les conditions de son insertion sur le marché du travail.

(DENF/MENFP) lance, avec l'appui du programme Education du Bureau de l'UNESCO/Rabat, le projet de l'école de 2<sup>ème</sup> chance – nouvelle génération (E2C-NG)<sup>2</sup>.

De manière spécifique ce projet vise :

- i. Le renforcement des capacités de la structure de l'éducation non formelle pour intégrer le concept de la formation non formelle ;
- ii. Le développement d'une plateforme de parrainage et de réseautage entre les entreprises participantes à ce projet, les associations impliquées et les jeunes ;
- iii. La réalisation d'études d'identification de la population cible (caractéristiques, besoins, etc.), de niches de métiers qualifiants avec leur référentiel ainsi que les guides et les modules de formation y correspondants.

Dans le cadre de l'appui qu'il apporte à la DENF/MENFP pour la mise en place des écoles de la deuxième chance – Nouvelle génération (E2C-NG), le programme Education du Bureau de l'UNESCO/Rabat lance deux études sur l'analyse des environnements socio-éducatifs et socio-économiques de deux zones géographiques pilotes<sup>3</sup> du projet E2C-NG. Ces études visent à appréhender au niveau local, les questions suivantes :

- les besoins et attentes actuels et futurs des entreprises en termes de métiers et compétences associées permettra de développer une offre en formation adéquate aux besoins du marché
- les mécanismes et acteurs de la formation et insertion professionnelle (ONGs, centres E2C-NG, centres de formation de modèle public/privé, etc.) ainsi que les besoins et attentes de ses bénéficiaires,

La démarche méthodologique mobilisée pour la réalisation de ces deux études qui est confiée à deux experts, travaillant en concert, repose sur (i) l'exploitation de données secondaires accessibles et (ii) les entretiens semi directifs et (iii) les groupes de discussions (focus group) avec les acteurs concernés.

La collecte de données secondaires est faite sur la base de canevas adaptés à chacune des institutions sources concernées. Les entretiens et les groupes de discussions sont conduits sur la base de guides pré-établis. Ces outils de collecte de données secondaires et de données qualitatives (entretiens et focus groupes) sont élaborés par les consultants et validés par le comité de pilotage et sont envoyés aux acteurs ciblés au niveau de la zone d'étude. L'élaboration de ces outils s'est faite sur la base, d'une part, de l'exploitation de la documentation fournie par la DENF et, d'autre part, des enseignements qui sont tirés de la visite effectuée au centre Batha à Fès qui constitue le premier centre opérationnel relevant du modèle de l'E2C-NG.

L'encadrement de ce travail de collecte de données secondaires et de données qualitatives (entretiens et focus groupes) est assuré de manière coordonnée par les deux consultants.

---

<sup>2</sup>Dans certains de documents, ce projet est référencé par le concept de l'école de 3<sup>ème</sup> change (E3C). Dans ce rapport, nous optons pour l'appellation Ecole 2<sup>ème</sup> chance-nouvelle génération (E2C-NG) pour souligner le fait que ce projet s'inscrit dans une logique de continuité et de consolidation et non pas dans une logique de rupture et d'échec de l'action actuelle. De plus, la multiplicité des appellations et des sigles risque d'être source de confusion chez les différents acteurs opérationnels et institutionnels au niveau territorial.

<sup>3</sup> La première zone porte sur les provinces de Béni-Mellal et d'Azilal. La deuxième zone concerne la province d'Al Hoceima.

Outre les données secondaires à collecter au niveau régional pour l'ensemble de la région et pour chacune des communes retenues, chaque étude de cas comprend :

- un diagnostic participatif visant l'étude des entraves (nature, causes et solutions possibles) qui se posent à la formation qualifiante/l'amélioration de l'employabilité de la population cible.
- Cerner les attentes des jeunes et de leurs parents
- Identification des facteurs pouvant faciliter l'implication des opérateurs économiques dans la mise en œuvre du projet et dans quelles conditions,
- Identifier 5 à 6 entreprises par site constituant des partenaires potentiels du projet
- Identifier les projets programmés pour les années à venir (CRI)
- Identification des niches de métiers pouvant bénéficier du soutien du projet
- Construction d'un modèle de partenariat avec les acteurs concernés par la formation qualifiante (opérateurs économiques, opérateurs de formation, ONG, institutionnels) et ses modalités de mise en œuvre,

Les deux études menées parallèlement et de manière coordonnée sont réalisées en deux étapes. La première étape concerne les deux provinces de Beni-Mellal et d'Azilal et la 2<sup>ème</sup> se rapporte à la province d'Al Hoceima, chacune de ces deux étapes est soldée par un rapport. Dans chacune de ces deux zones géographiques, les études portent sur trois localités.

Le présent rapport relate les résultats des études relatives à la province d'Al Hoceima et qui ont porté sur les trois localités suivantes : la municipalité d'Al Hoceima, la municipalité de Targuist et la commune rurale de Rouadi.

La suite de ce rapport est structurée en 4 sections :

- Analyse des environnements socio-éducatif et socio-économique
- Mise en place du centre socioprofessionnel
- Chaîne de valeurs de l'offre de formation E2C-NG
- Eléments de conclusion

## **2. Analyse des environnements socio-éducatif et socio-économique**

Au Maroc, la faiblesse du niveau général en alphabétisme (literacy / Littéracie) de la population adulte, conjugué à la non scolarisation et la déscolarisation des jeunes de 12 à 20 ans, constitue un obstacle structurel rendant difficile (pour ne pas dire impossible) la réalisation des objectifs du projet sociétal de développement humain durable que le pays ambitionne. En effet, sur le plan économique par exemple, il est vain pour le pays de prétendre réussir l'intégration de son économie nationale dans la dynamique de la mondialisation et de tirer pleinement profit de ses relations privilégiées avec l'UE (Statut avancé), lorsqu'on l'on sait que seulement 41% des actifs sont titulaires d'un diplôme, 1.151.000 enfants âgés de 8 à 18 ans<sup>i</sup> sont déscolarisés ou non scolarisés et que l'analphabétisme touche encore 30% de la population de 10 ans et plus (HCP, 2014).

Cette faiblesse du niveau général d'instruction touche et de manière massive les jeunes avec de fortes disparités selon le territoire et le genre. Une enquête régionale sur la jeunesse de la région de Marrakech Tensift Al Haouz (OCOMO, 2013) montre que presque la moitié des jeunes de 15 à 34 ans

déclare n'avoir aucune maîtrise de la langue arabe écrite. Cette carence structurelle du profil de la jeunesse nationale explique en partie la grande vulnérabilité de cette dernière sur le marché du travail comme en témoigne la forte prévalence du chômage chez les diplômés et la prédominance de la précarité chez les jeunes actifs occupés. Cette vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail risque, si elle n'est pas combattue, de remettre en cause les potentialités du pays à engranger les dividendes de sa situation actuelle de transition démographique avancée.

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie structurée autour de deux logiques complémentaires. D'un côté, dans une logique préventive, le processus de réforme du système éducatif, entamé depuis la fin des années 1990, vise à améliorer les indicateurs éducatifs aussi bien au niveau de l'accès, de la rétention qu'au niveau de la qualité. L'amélioration escomptée de ces indicateurs est nécessaire pour arrêter les flux alimentant le stock des analphabètes et/ou des illettrés. De l'autre côté, dans une logique curative, les programmes d'éducation non formelle (Ecole de la 2ème chance) ciblant les enfants sous obligation scolaire et qui ne sont pas scolarisés (9 à 14 ans) visent à réparer une situation induite par un dysfonctionnement (non accès ou déscolarisation) du système éducatif formel. L'objectif est d'éviter que ces jeunes ne viennent grossir le stock des analphabètes en leur offrant la possibilité soit d'intégrer le système éducatif (général ou professionnel) soit d'améliorer la qualité de leur insertion professionnelle tout en acquérant un minimum d'éducation de base.

L'état des lieux du système éducatif, dressé par le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (2015), montre que les avancées réalisées dans les deux volets (préventif et curatif) sont encore très loin des attentes. De ce fait, les pouvoirs publics se doivent de redoubler d'efforts sur les deux volets dans l'espoir d'inverser la tendance.

Dans ce contexte, le projet de l'Ecole de la 2ème Chance Nouvelle Génération, que l'UNESCO et le Département de l'Education Non Formelle (DENF) du Ministère de l'éducation nationale qu'ils sont en train de mettre en place, trouve toute sa pertinence. Le choix de la province d'Al Hoceima parmi les deux zones devant faire l'objet de l'étude de faisabilité dudit projet est amplement justifié compte tenu des spécificités socio-économiques de cette province et de la forte présence du décrochage scolaire sur son territoire.

## **2.1. Présentation des aires de l'étude**

Jugeant la dimension territoriale déterminante pour l'opérationnalisation du concept de l'E2CNG, le comité de pilotage a décidé de focaliser sur le niveau territoire le plus fin à savoir la commune, ainsi les études de cas au niveau de chacune des deux zones retenues ont porté sur 3 communes choisies de manière raisonnée. Pour la province d'Al Hoceima, le choix a porté sur : (i) la commune chef-lieu la province, à savoir la Municipalité d'Al Hoceima ; (ii) une municipalité autre que le chef-lieu de province, soit la municipalité de Targuist et (iii) une commune rurale qui est la commune de Rouadi.

- La municipalité d'Al Hoceima, en sa qualité d'ex chef-lieu de région et actuel chef-lieu de province est située au cœur des montagnes du Rif. Cette ville moyenne constitue l'un des pôles urbains les plus importants de la région de Tanger-Tetouan-Al Hoceima. Elle héberge une population municipale de 55 557 habitants (RGPH 2014). Sur le plan économique son

arrière-pays, outre la pêche qui assure un emploi à une part notable de la population active, s'appuie sur l'agriculture vivrière et le tourisme. Ces trois secteurs clés de l'économie locale présentent des potentialités prometteuses et peuvent éponger une part appréciable de la main d'œuvre en chômage, particulièrement les jeunes si les efforts de qualification nécessaires sont entrepris.

- La municipalité de Targuist, en sa qualité d'ancien centre urbain ayant des relations étroites avec toute la partie sud-ouest de la province d'Al Hoceima, est appelée à jouer un rôle socio-économique et éducatif important pour enclencher un développement endogène ayant des effets d'entraînement sur le territoire rural environnant qui, en dépit de ses potentialités, enregistre des déficits notables. Sa position géographique et le niveau d'équipement dont elle jouit la renforce dans ce rôle d'accompagnement d'un vaste territoire montagnard appelé à s'inscrire dans le cadre de la volonté politique affichée par les pouvoirs publics et matérialisée par de nombreux programmes de développement ciblant les zones nord du pays. Il appartient donc à cette petite ville de 13384 personnes (RGPH 2014) de renforcer son rayonnement sur son arrière-pays pour lui insuffler une dynamique de développement axée surtout sur la valorisation du potentiel naturel résidant dans l'agriculture, l'artisanat et le tourisme écologique et de montagne. La valorisation de ce potentiel passe par la qualification des ressources humaines et donc la formation des jeunes en activité ou à la recherche du travail.
  
- La commune rurale Rouadi s'étend sur un territoire montagnard s'ouvrant sur la Méditerranée. Elle abrite un centre rural du même nom qui constitue son chef-lieu et qui se dote progressivement des équipements de base qui en font un noyau urbain en construction. Avec une population évaluée, selon le RGPH 2014, à 7118 habitants, cette commune se situe dans la plus importante aire protégée de la côte méditerranéenne du Maroc. Englobant donc un ensemble de milieux de grande valeur biologique, elle constitue une zone se prêtant au développement de l'écotourisme. C'est également une aire où l'agriculture présente un potentiel important notamment en ce qui concerne l'arboriculture (amandier, caroubier, genévrier,...), l'élevage caprin, l'aviculture et les plantes aromatiques et médicinales. L'artisanat figure aussi parmi les secteurs qui occupent une part de la population active de la commune, la vannerie et la poterie en constituent les filières les plus répandues. Les spécificités du contexte socio-culturel et socio-économiques conjugués à la motivation des acteurs locaux constituent des atouts concourant au développement de l'E2CNG dans cette commune.

## **2.2. Analyse du contexte socio-éducatif des sites retenus.**

### **2.2.1. La population cible : données sur la scolarisation et le décrochage scolaire**

#### **2.2.1.1. Evolution des effectifs scolaires**

Le Maroc n'a pas cessé de fournir des efforts louables pour garantir les chances d'accès à la scolarité à tous notamment pour le cycle primaire. Cependant, la généralisation de la scolarisation

obligatoire reste un objectif difficile à atteindre particulièrement dans les zones rurales et de montagne. En plus des problèmes d'accès, le système d'éducation au Maroc éprouve des difficultés à retenir les enfants en scolarité jusqu'à la fin de cette phase obligatoire (fin du collégial). Nonobstant la transition démographique avancée que vit le Maroc et qui a tendance à atténuer la demande de scolarité et par conséquent à faire baisser la pression au niveau du primaire, le pays compte encore des enfants qui n'accèdent pas à l'école et d'autres qui n'arrivent pas à s'y maintenir. Les raisons qui sont derrière cette situation sont multiples et diverses. Elles sont d'ordre économique, social, culturel et de gouvernance. Les efforts de repêchage fournis dans le cadre de l'Education Non Formelle sont restés assez modestes et se trouvent incapables de faire face à une demande potentielle d'éducation et de qualification exprimée par un effectif d'enfants et de jeunes hors des bancs de l'école en croissance continue. La présente étude entreprise dans le cadre de l'Ecole de 2<sup>ème</sup> Chance Nouvelle Génération s'intéresse aux divers aspects socio-économiques et socio-éducatifs permettant l'intégration des enfants/jeunes jamais scolarisés ou en décrochage scolaire. Elle se propose d'appréhender, dans ce qui suit, l'ampleur de ce phénomène en examinant l'évolution des effectifs scolarisés ainsi que les déperditions scolaires dans les sites qu'elle se propose d'étudier.

Pour situer les sites devant accueillir les centres socio-professionnels pour l'intégration des enfants/jeunes jamais scolarisés ou en décrochage scolaire dans leurs contextes géographique et socio-éducatif global, l'analyse que se propose la présente étude de mener commencera d'abord par un cadrage provincial en abordant la demande de scolarisation satisfaite et les déperditions qu'elle subit.

#### *A. Cadrage provincial*

En considérant les trois cycles d'enseignement regroupés (primaire, collégial et qualifiant), on s'aperçoit que l'effectif des scolarisés dans la province d'Al Hoceima gravite autour d'une moyenne annuelle de l'ordre de 66514 élèves. Drainant la majorité de la population scolarisée, le cycle primaire offre les deux tiers des bancs de l'école de la province (65,92%). Situé au deuxième rang dans cette hiérarchie le collégial contribue à cette offre scolaire à raison de 22,48%, alors que le secondaire qualifiant draine un effectif représentant un peu plus de la moitié de celui poursuivant les études collégiales. Pour mieux apprécier la variabilité des effectifs quand on passe d'un cycle à un autre l'indicateur qui donne le nombre d'élèves de chacun des deux autres cycles pour 100 élèves du secondaire qualifiant revêt une pertinence avérée. La valeur dudit indicateur atteint 564 pour le primaire et 192 pour le collégial. Les valeurs de cet indicateur prédisent une forte pression que subiront, à la fois, le collégial et le qualifiant dans les années à venir, si toutefois les taux de réussite croissent ou se maintiennent dans leurs niveaux actuels et que les déperditions scolaires continuent à reculer.

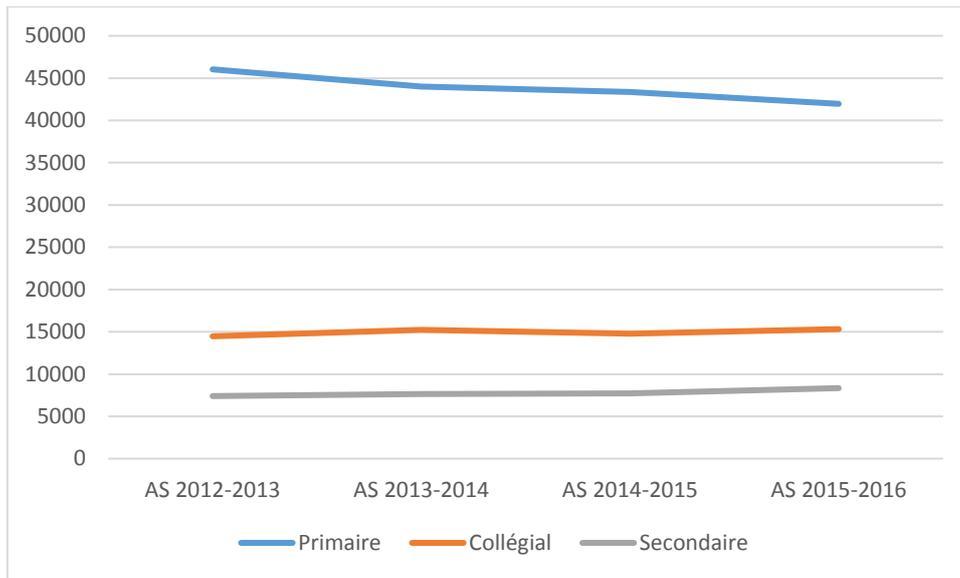
**Tableau N° 1 : Inscrits selon le cycle et l'année scolaire-province d'Al Hoceima 2012-2016**

Année scolaire	Rubrique	Cycle			
		Primaire	Collégial	Secondaire	Total
2012-2013	Total	46036	14472	7405	67913
	% Fille	47,68%	41,71%	47,90%	46,43%
2013-2014	Total	44003	15227	7640	66635
	% Fille	46,56%	41,21%	49,21%	45,63%
2014-2015	Total	43377	14787	7711	65875
	% Fille	47,76%	42,60%	48,24%	46,66%
2015-2016	Total	41962	15324	8345	65631
	% Fille	48,00%	42,44%	48,12%	46,72%
Moyenne annuelle	Total	43845	14953	7775	66514
	% par cycle	65,92%	22,48%	11,69%	100,00%

Source: Elaboré à partir des données de la DPENFP – Al Hoceima

Si les données du tableau précédent montrent pour le cycle primaire une baisse continue et irrégulière des effectifs illustrant, entre autres, l'impact de la transition démographique que vit le pays, le nombre d'élèves dans le collégial et le qualifiant continuera à s'accroître et nécessitera des efforts supplémentaires de la part de l'état qui a pour mission de garantir un banc d'école à chacun des élèves franchissant le primaire. Globalement, on constate que durant la période considérée l'effectif total des trois cycles confondus a enregistré un recul évalué à 2282 élèves soit une moyenne annuelle de 761 élèves en moins chaque année. Ainsi, on remarque que pendant que les effectifs primaires régressent à un rythme annuel de 1385 élèves, le collégial et le secondaire qualifiant voient leurs effectifs croître respectivement de 284 et 313 élèves par an.

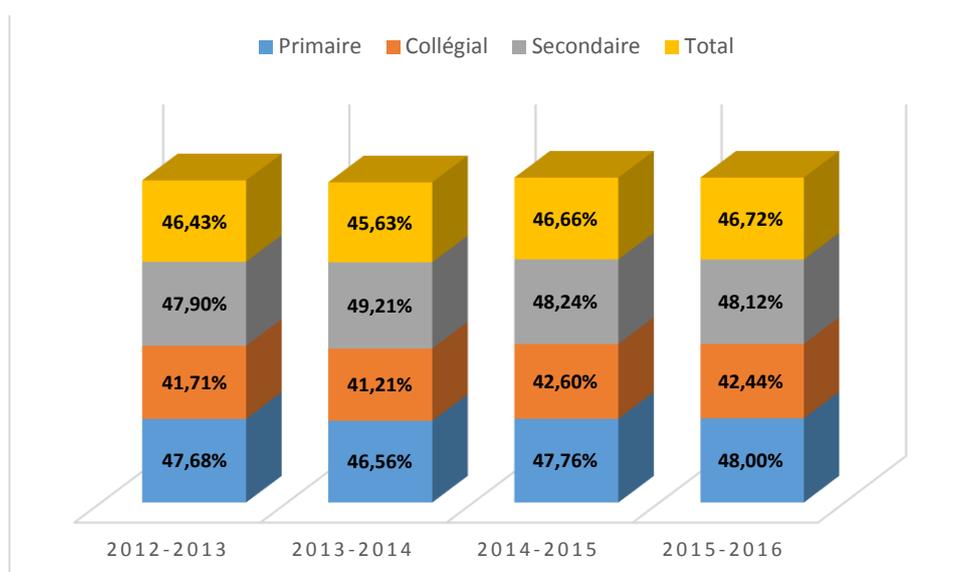
**Graphique N° 1: Evolution des effectifs des inscrits selon le cycle-province d'Al Hoceima période 2012-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Al Hoceima

La population scolarisée de sexe féminin se répartie de manière non-équitable entre les trois cycles de l'enseignement. Le primaire en capte les deux tiers alors que les parts respectives du collégial et du qualifiant n'atteignent, respectivement, que 22,48% et 11,69%. La parité entre les deux sexes n'est pas encore atteinte quelque que soit le cycle considéré. Le taux de féminisation de la population scolarisée durant la période considérée s'élève à 46,32% tous cycles confondus. Pris séparément les 3 cycles montrent une présence féminine assez contrastée. Si 48% des élèves du secondaire qualifiant sont des filles, le collégial et le primaire n'en comptent respectivement que les proportions de 42% et 47,5%. Il y a donc lieu de remarquer que la part des filles dans la population scolarisée chute quand on passe du primaire au collégial et inversement quand on passe du collégial vers le secondaire qualifiant elle croit. Cette situation peut avoir deux explications plausibles. La première réside dans le fait que l'accès au collégial reste un vœu pieux pour une part importante des filles rurales pour qui la vie scolaire s'arrête au terme du primaire pour diverses raisons économiques, géographiques, sociales et culturelles. La deuxième explication consiste dans un fait observé qui montre qu'une fois le cap du collégial dépassé les filles savent mieux se maintenir en scolarité que les garçons.

**Graphique N° 2: Proportion des filles par cycle -province d'Al Hoceima 2012-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Al Hoceima

*B. Les effectifs scolarisés dans les sites accueillant le centre socio-professionnel.*

Les trois sites retenus pour accueillir chacun un centre socio-professionnel d'intégration des enfants/jeunes non scolarisés ou déscolarisés dans la province d'Al Hoceima sont, comme il a été signalé plus haut dans le rapport, la municipalité d'Al Hoceima, la municipalité de Targuist et la commune rurale de Rouadi.

L'ensemble des élèves des cycles primaires, collégial et secondaire qualifiant inscrits dans lesdites localités sont en moyenne annuelle, durant la période 2012-2016, au nombre de 15257, soit 22,92% de l'ensemble des inscrits de la province. Considérées par localité ces données montrent que la part d'Al Hoceima dans l'effectif global des élèves des trois sites s'élève à 66%, alors que celles de la municipalité de Targuist et de la Commune Rouadi sont respectivement de 26,7% et 7,2%.

**Tableau N° 2: Inscrits dans les trois cycles selon le site, le sexe et l'année scolaire-période 2012-2016**

Localité	Année scolaire				moyenne annuelle
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Masculin	5102	5309	5313	4742	5117
Féminin	5079	5090	4960	4713	4961
<b>Mu de Targuist</b>	<b>4053</b>	<b>4034</b>	<b>4100</b>	<b>4121</b>	<b>4077</b>
Masculin	2001	2219	2223	2203	2162
Féminin	2052	1815	1877	1918	1916
<b>CR Rouadi</b>	<b>1155</b>	<b>1123</b>	<b>1078</b>	<b>1057</b>	<b>1103</b>
Masculin	<b>585</b>	<b>618</b>	<b>583</b>	<b>562</b>	587
Féminin	<b>570</b>	<b>505</b>	<b>495</b>	<b>495</b>	516
<b>Total des 3 sites</b>	<b>15389</b>	<b>15556</b>	<b>15451</b>	<b>14633</b>	<b>15257</b>
Masculin	7688	8146	8119	7507	7865
Féminin	7701	7410	7332	7126	7392

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Al Hoceima

L'effectif global des élèves inscrits dans les trois sites sont répartis entre les cycles d'enseignement de manière différenciée. Le primaire avec une part de 46%, se place en première position suivi du collégial avec une contribution de 29,2% et enfin vient le secondaire qualifiant qui n'accueille que 24,8% de ces élèves.

L'évolution des effectifs inscrits durant les quatre années scolaires considérées montre une légère ascension entre les deux premières années (1,09%) pour subir ensuite une chute annuelle de moins 0,67% puis de moins 5,3%. Le primaire constitue le cycle le plus affecté par cette baisse. Ses effectifs en passant de 7377 élèves en 2012-2013 à 6664 en 2015-2016 enregistre une baisse globale d'environ 10%. Ce qui correspond à une moyenne annuelle de moins 2,13%.

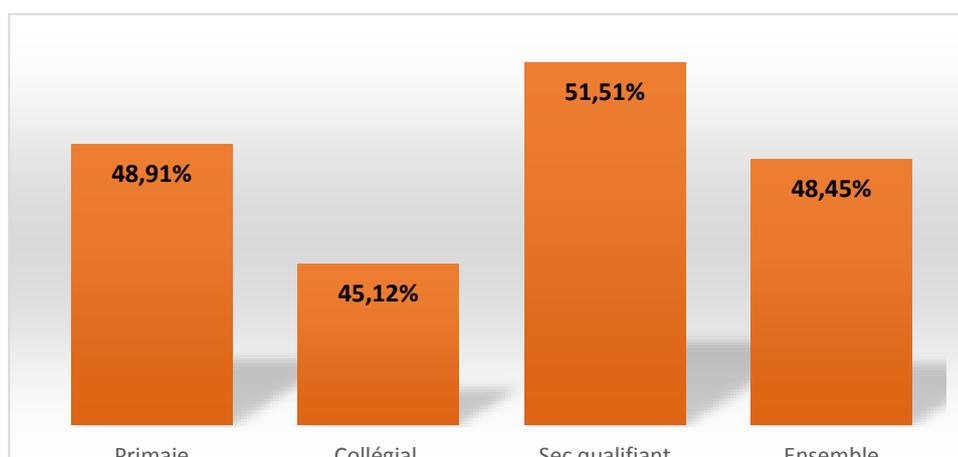
**Tableau N° 3 : Inscrits dans les trois sites retenus selon le cycle, le sexe et l'année scolaire- 2012-2016-**

Cycle	Année scolaire			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<b>Primaire</b>	<b>7377</b>	<b>7168</b>	<b>6901</b>	<b>6664</b>
Masculin	3731	3700	3546	3384
Féminin	3646	3468	3355	3280
<b>Collégial</b>	<b>4332</b>	<b>4670</b>	<b>4631</b>	<b>4164</b>
Masculin	2233	2625	2657	2252
Féminin	2099	2045	1974	1912
<b>Secondaire qualifiant</b>	<b>3680</b>	<b>3718</b>	<b>3919</b>	<b>3805</b>
Masculin	1724	1821	1916	1871
Féminin	1956	1897	2003	1934
<b>Les 3 cycles</b>	<b>15389</b>	<b>15556</b>	<b>15451</b>	<b>14633</b>
Masculin	7688	8146	8119	7507
Féminin	7701	7410	7332	7126

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

Enregistrant des variations notables quand on passe d'un cycle à l'autre, le taux de féminisation des effectifs scolarisés se situe globalement pour les trois sites à 48,45% Démarrant à environ 49% dans le cycle primaire, il chute de presque 4 points de pourcentage au niveau collégial (45%) pour croître ensuite et atteindre 51,5% dans le secondaire qualifiant. L'interprétation du niveau de cet indicateur par cycle peut avoir pour soubassement trois raisons principales. La première est que les filles continuent à connaître plus que les garçons une certaine discrimination dans l'accès à l'école pour des raisons principalement culturelles notamment en milieu rural et montagnard. La deuxième raison réside dans le fait qu'une part des filles qui ont la chance d'avoir une place sur les bancs de l'école au niveau primaire n'arrivent pas à accéder au collégial. En effet, la sixième année du primaire constitue un barrage infranchissable pour les filles issues des milieux défavorisés ou conservateurs pour lesquelles la proximité de l'établissement d'enseignement constitue une condition sine qua non de la poursuite des études. La troisième raison qui est un fait observé consiste dans la capacité des filles à se maintenir mieux que les garçons dans les études secondaires quand elles dépassent le cap du collégial. Les taux de réussite dans le cycle secondaire qualifiant le prouvent par leur niveau élevé chez les personnes de sexe féminin.

**Graphique N° 3: Taux de féminisation moyen des effectifs scolarisés par cycle dans les sites étudiés période 2012-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

a. Evolution des inscrits au primaire par site.

Comme il a été montré dans ce qui précède le primaire draine la majorité de la population scolarisée dans les sites objets de l'étude, à savoir 46% de l'ensemble des élèves du primaire du secondaire (collégial et qualifiant). Géographiquement ces élèves sont majoritairement localisés dans la ville d'Al Hoceima qui en héberge 64%. La municipalité de Targuist et la commune de Rouadi n'en accueillent respectivement que 25% et 11%.

**Tableau N° 4: Inscrits au primaire selon, le sexe et l'année scolaire-dans les trois sites retenus 2012-2016-**

Localité	Année scolaire				moyenne annuelle	% dans le total
	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16		
<b>MuAl Hoceima</b>	<b>4695</b>	<b>4572</b>	<b>4466</b>	<b>4143</b>	<b>4469</b>	<b>63,59%</b>
Masculin	2394	2366	2317	2128	2301	32,75%
Féminin	2301	2206	2149	2015	2168	30,85%
<b>Mu Targuist</b>	<b>1809</b>	<b>1781</b>	<b>1683</b>	<b>1800</b>	<b>1768</b>	<b>25,16%</b>
Masculin	897	909	842	893	885	12,60%
Féminin	912	872	841	907	883	12,56%
<b>CR Rouadi</b>	<b>873</b>	<b>815</b>	<b>752</b>	<b>721</b>	<b>790</b>	<b>11,25%</b>
Masculin	440	425	387	363	404	5,75%
Féminin	433	390	365	358	387	5,50%
<b>Total des 3 sites</b>	<b>7377</b>	<b>7168</b>	<b>6901</b>	<b>6664</b>	<b>7028</b>	<b>100,00%</b>
Masculin	3731	3700	3546	3384	3590	51,09%
Féminin	3646	3468	3355	3280	3437	48,91%

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

Si on observe l'évolution des effectifs du primaire par site en se basant sur les données fournies par la Direction Provinciale de l'Education Nationale et la Formation professionnelle, on constate que la tendance est globalement baissière. A l'exception du faible accroissement positif relevé dans la municipalité de Targuist pour les garçons, les deux autres sites s'inscrivent dans une baisse continue des effectifs scolarisés. Etant donné que les effets de la transition démographique se généralisent à l'ensemble du territoire national la tendance inverse constatée dans la commune urbaine de Targuist

ne peut s'expliquer que par une éventuelle extension du bassin de recrutement des établissements de cette petite ville.

**Graphique N° 4: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du primaire 2012-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

Par sexe le recul du volume des populations scolarisées au primaire affecte plus les enfants de sexe féminin à l'exception du cas de la commune de Rouadi au sein de laquelle les garçons sont plus victimes de ce déclin. Les efforts de scolarisation de la fille seraient derrière cette situation. Ces efforts sont illustrés, entre autres, par la création d'une école communautaire modèle.

#### b. Evolution des effectifs du collégial par site

Drainant 29% des enfants et jeunes scolarisés dans les trois sites étudiés, le collégial totalise un effectif de 17197 durant la période 2012-2016, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 4449 élèves. Sur le plan géographique comme on s'y attend la majorité des élèves du collégial des 3 sites, c.-à-d. 66,3 %, poursuivent leurs études dans les établissements localisés dans la ville d'Al Hoceima. Les deux autres sites, en l'occurrence, Targuist et Rouadi offrent des sièges dans les établissements du collégial, respectivement, à 27% et 7% de ces élèves.

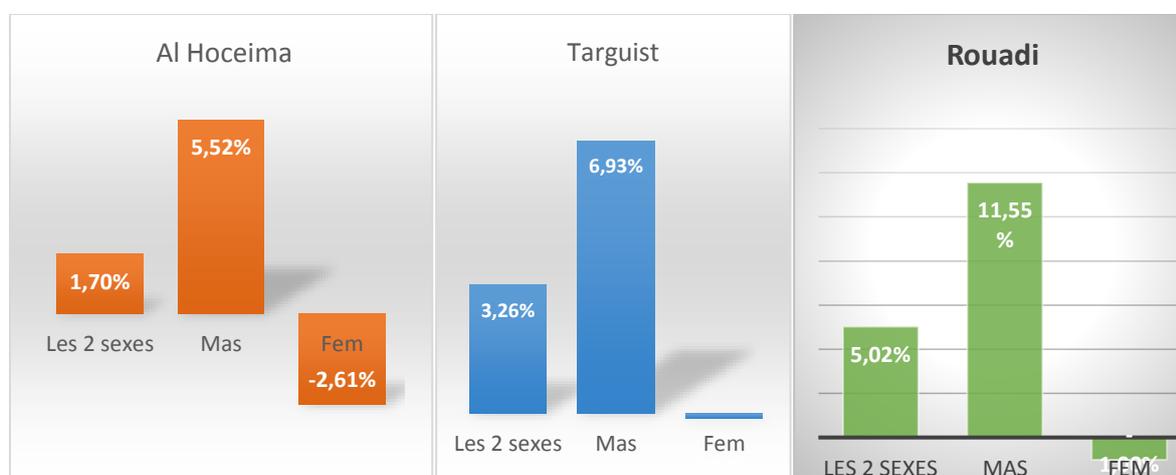
**Tableau N° 5: Inscrits au collégial selon, le sexe et l'année scolaire-dans les trois sites retenus 2012-2016**

Localité	Sexe	Année scolaire			
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
MuAl Hoceima	Mas + Fém.	<b>2923</b>	<b>3148</b>	<b>3066</b>	<b>2661</b>
	Mas	1507	1718	1762	1372
	Fém.	1416	1430	1304	1289
Mu Targuist	Mas + Fém.	<b>1127</b>	<b>1214</b>	<b>1239</b>	<b>1167</b>
	Mas	581	714	699	681
	Fém.	546	500	540	486
CR Rouadi	Mas + Fém.	<b>282</b>	<b>308</b>	<b>326</b>	<b>336</b>
	Mas	145	193	196	199
	Fém.	137	115	130	137
Total des 3 sites	Mas + Fém.	<b>4332</b>	<b>4670</b>	<b>4631</b>	<b>4164</b>
	Mas	2233	2625	2657	2252
	Fém.	2099	2045	1974	1912

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

L'évolution des effectifs du collégial montre un accroissement positif durant la période considérée pour chacun des sites. Cette évolution globale présente des différences notables entre les trois localités considérées. L'accroissement moyen global évalué pour les trois sites réunis à 2,32% enregistre sa valeur la plus élevée au niveau de la commune de Rouadi soit 5%. La variation inter-annuelle de cet indicateur est caractérisée par un accroissement positif entre les deux premières années de la période considérée, pour ensuite subir une baisse qui s'accélère. En effet, la valeur de cet indicateur passe de moins 0,84% entre la deuxième et la troisième année de la période à 10% entre les deux dernières années de cette même période.

**Graphique N° 5: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du collégial 2012-2016**



Par sexe, l'évolution des effectifs des élèves du collégial est marquée par un accroissement positif pour les garçons qui s'est prolongé jusqu'à la troisième année de la période considérée pour ensuite connaître un fléchissement remarquable atteignant 15%. Pour les filles l'évolution est étonnamment négative durant toute la période étudiée. Cette régression enregistre son maximum qui est de moins 3,47% entre les années scolaires 2013-14 et 2014-15 et son minimum (moins 2,57%) entre les années 2012-13 et 2013-14. Il y a lieu de s'interroger sur les causes de cette décroissance qui touche plus les filles que les garçons en dépit du retard qu'elles accusent déjà au niveau de ce cycle. La recherche est à pousser dans ce cadre pour cerner le plus clairement possible les raisons de cette régression qui affecte les filles plus que les garçons au moment où les efforts publics visent la réduction des écarts dans l'accès au collégial entre les deux sexes.

#### c. Evolution des effectifs scolarisés dans le secondaire qualifiant

Avec un effectif annuel moyen de 3781 le secondaire qualifiant contribue, durant la période 2012-2016, au nombre d'élèves scolarisés dans les sites étudiés à concurrence de 25%. La répartition géographique des inscrits au qualifiant entre les sites de la zone étudiée, sachant que ce cycle est absent du territoire de Rouadi, situe la municipalité d'Al Hoceima au premier rang avec 70% des inscrits et la municipalité de Targuist en deux position avec 30% de ce même effectif.

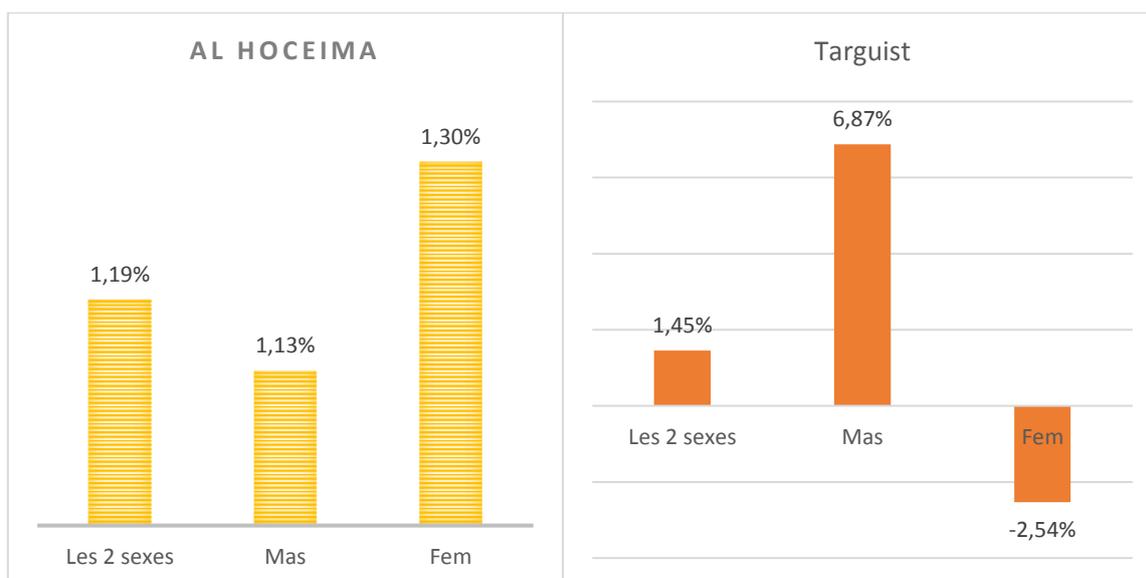
**Tableau N° 6 : Inscrits au secondaire qualifiant selon, le sexe et l'année scolaire-dans les trois sites retenus 2012-2016**

Localité	Sexe	Année scolaire				Moyenne annuelle
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
MuAl Hoceima	Les deux sexes	<b>2563</b>	<b>2679</b>	<b>2741</b>	<b>2651</b>	<b>2659</b>
	Masculin	1201	1225	1234	1242	1226
	Féminin	1362	1454	1507	1409	1433
Mu Targuist	Les deux sexes	<b>1117</b>	<b>1039</b>	<b>1178</b>	<b>1154</b>	<b>1122</b>
	Les deux sexes	523	596	682	629	608
	Féminin	594	443	496	525	515
Total des 2 sites	Les deux sexes	<b>3680</b>	<b>3718</b>	<b>3919</b>	<b>3805</b>	<b>3781</b>
	Masculin	1724	1821	1916	1871	1833
	Féminin	1956	1897	2003	1934	1948

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-Al Hoceima

Les effectifs du secondaire qualifiant ont connus durant les trois premières années de la période étudiée une croissance assez timide pour ensuite régresser légèrement. Cette tendance est observée au niveau des deux sites mais de manière assez contrastée. Si les taux moyens d'accroissement global des deux sites sont très rapprochés (1,19% pour Al Hoceima et 1,45% pour Targuist), la prise en compte du sexe des élèves fait apparaître une dynamique différentielle. L'effectif des élèves de sexe féminin enregistre un recul moyen estimé à 0,29% par an, alors que celui des élèves de sexe masculin croît à un rythme annuel moyen de 2,83%.

**Graphique N° 6: Accroissement moyen de l'effectif des élèves du secondaire qualifiant 201-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données de la DPENFP-AI Hoceima

Par site et par sexe l'évolution des effectifs scolarisés au secondaire qualifiant est marquée par une irrégularité matérialisée par l'oscillation entre la progression et la régression. La dernière année de la période considérée enregistre une situation contradictoire entre les deux sites qui se manifeste par un recul de 7,8% de l'effectif des élèves de sexe masculin dans la municipalité de Targuist alors que pour la ville d'Al Hoceima la régression affecte le nombre des filles qui recule d'environ 6,5%. L'irrégularité dans l'évolution des effectifs scolaires par site pousse à s'interroger sur la robustesse du système d'informations des établissements scolaires de la province.

### 2.2.1.2. Scolarisation et déscolarisation

Le centre socio-professionnel à créer dans les sites retenus cible la population de 12 à 20 ans jamais scolarisée ou déscolarisée. Les données sur cette population ne sont pas disponibles auprès de la Direction Provinciale de l'Education Nationale et la formation Professionnelle d'Al Hoceima<sup>4</sup>. Faute donc de données précises sur cette population qui est certainement importante numériquement, nous allons utiliser les indicateurs qui sont à notre portée pour faire des approximations.

L'un des indicateurs qui donne une idée sur une part de cette population notamment celle âgée de 7 à 12 ans est le taux de scolarisation des enfants de cette tranche d'âge. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 donne la valeur la plus récente de cet indicateur comme le montre le tableau suivant.

<sup>4</sup> La DPEN d'Al Hoceima n'a pas pu mettre les données se rapportant au rendement interne (taux de réussite, taux de doublement et taux d'abandon) à la disposition des auteurs. Le comité de pilotage recommande l'utilisation soit de MASSAR soit des PV des résultats scolaires de fin d'années pour avoir les données sur les déperditions scolaires au niveau des communes cibles, cependant aucune de ces deux sources n'est accessible pour les auteurs.. De ce fait, ils ont été contraints à recourir à une approximation.

**Tableau N° 7: Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans par site- année 2014-**

Sites	Total	Mas	Fém
Province Al Hoceima	92,5	93,5	91,4
Municipalité Al Hoceima	98	98,3	97,6
Municipalité Targuist	98,1	98,7	97,6
Commune Rouadi	92,1	93,6	90,7

Source ; RGPH 2014

Globalement on constate que la généralisation de la scolarisation à tous les enfants de 7 à 12 ans a encore du chemin à faire dans le territoire étudié, particulièrement dans les zones rurales. Avec environ 8% des enfants de cet âge hors des bancs de l'école, la province d'Al Hoceima a tout intérêt à innover pour assurer l'intégration socioprofessionnelle de ces enfants qui quittent l'école précocement ou qui n'y accèdent jamais. L'E2C-NG offre donc une occasion qui s'ajoute aux initiatives déjà entreprises localement pour apporter une solution pertinente à un problème social épineux. L'E2C-NG, de l'avis de tous les acteurs locaux contactés, apporte une solution appropriée et assure un cadre de coordination, de concertation et d'action favorisant une grande synergie entre tous les intervenants.

Les centres retenus à titre de sites pilotes connaissent une déscolarisation des enfants différentielle. Les localités urbaines, c.-à-d. Al Hoceima et Targuist, s'approchent de la généralisation de la scolarisation des enfants de 7 à 12 ans plus que la commune rurale de Rouadi. Toutefois, quelle que soit la localité considérée on constate un retard de scolarisation chez la fille. La différence de points de pourcentage entre les taux de scolarisation des garçons et celui des filles atteint un maximum de 2,9 dans la commune de Rouadi et un minimum de 0,7 dans la ville d'Al Hoceima.

Pour approcher ne serait-ce que grossièrement le volume de la population de 7 à 12 ans en déscolarisation dans la province et dans les sites pilote, nous nous sommes basés sur la répartition de la population par groupe d'âge et le taux de scolarisation donnés par le RGPH 2014. Cette approximation donne les résultats suivants :

Tableau 8 : Estimation de la population âgée de 7 à 12 ans Hors des bancs de l'école- année 2014

**Tableau N° 8: Estimation de la population âgée de 7 à 12 ans Hors des bancs de l'école- année 2014**

Localité	Pop de 7 à 12 ans non scolarisée
Pr. Al Hoceima	3114
Mu. Al Hoceima	115
Mu. Targuist	34
C. Rouadi	67

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données du RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus fournissent une approximation du stock des enfants en âge de scolarisation qui sont hors de l'école en dépit du fait qu'ils soient en âge de scolarisation obligatoire. Ces chiffres qui sont d'un niveau assez élevé cachent en fait le vrai visage de la déscolarisation qui s'amplifie dès qu'on dépasse le primaire.

L'absence de données sur les déperditions scolaires ne permet pas de faire une bonne estimation du volume de la population ciblée<sup>5</sup> par l'E2C-NG dans la province d'Al Hoceima et de cerner ses caractéristiques. Si on admet que les sites étudiés dans cette province présentent une certaine similitude avec ceux de la région de Béni-Mellal et qu'on accepte de leur appliquer les taux d'abandon constatés dans cette dernière, on peut se faire une idée grossière du volume de la population devant bénéficier des centres socioprofessionnels à créer dans la province d'Al Hoceima. Dans nos calculs les taux d'abandon de Béni-Mellal(Primaire: 1,22%; collégial : 4,11%; qualifiant: 3,15%), Azilal(Primaire: 0,73%; collégial : 5,63%; qualifiant: 4,80%) et Ait Mazigh(Primaire: 1,72%) sont appliqués dans l'ordre à Al Hoceima, Targuist et Rouadi.

**Tableau N° 9: estimation du nombre annuel d'abandons selon les cycles**

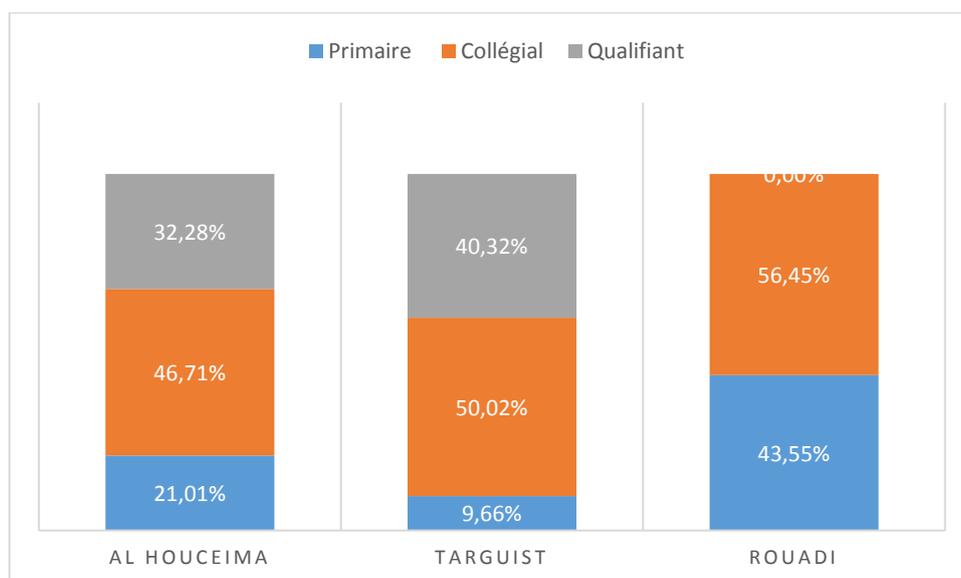
Cycle	Al Hoceima	Targuist	Rouadi
Primaire	55	13	14
Collégial	121	67	18
Qualifiant	84	54	-
Total	260	134	31

Source : Elaboré par les auteurs à partir des données des DPENFP- d'Al Hoceima et de Béni-Mellal

L'estimation du nombre d'enfants et jeunes quittant annuellement les bancs de l'école tous cycles confondus atteint pour la ville d'Al Hoceima environ 260. Pour Targuist ce nombre est approximativement égal à 134, alors que pour la commune Rouadi il est estimé à peine à 31. Les enfants/ jeunes en déscolarisation proviennent, en majorité, du cycle collégial. Ce dernier en fournit 47% dans la ville d'Al Hoceima et respectivement 50% et 57% dans la municipalité de Targuist et la Commune de Rouadi. Il est aussi important de souligner que c'est le primaire qui produit le moins de déscolarisés et ce en dépit des effectifs qui y sont très importants.

<sup>5</sup>L'utilisation des valeurs absolues est dictée par le fait que l'objectif est d'approcher/estimer le volume de la population ciblée par le projet E2C-NG. Sachant qu'on est en présence d'une grande variabilité du volume de la population entre communes, l'utilisation des taux d'abandon n'a de pertinence que si on cherche à comparer la performance des communes.

**Graphique N° 7: Répartition du nombre annuel moyen des abandons scolaires par cycle et par site 2012-2016**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données des DPENFP- d'Al Hoceima et de Béni-Mellal

Il apparaît à travers les données de déscolarisation dans les sites étudiés que le flux annuel des enfants/ jeunes qui quittent l'école est assez important. Si on se limite uniquement aux quatre années scolaires considérées dans la présente étude et sans tenir compte du stock de départ, le nombre d'enfants/jeunes qui s'ajoutent aux non scolarisés atteint environ 1040 pour Al Hoceima, 530 pour Targuist et 125 pour Rouadi. C'est dire que les efforts à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'E2C-NG sont importants et nécessitent la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés à savoir les départements ministériels, les services déconcentrés, les collectivités territoriales et la société civile. En bref, on peut dire que la stratégie à adopter pour faire face aux besoins de formation et d'intégration socioprofessionnelle des enfants/ jeunes en décrochage scolaire doit avoir deux versants. Un versant curatif qui prend en charge les populations de 12 à 20 ans qui ne poursuivent pas ou plus leurs études (formation à dispenser dans les centres socioprofessionnels à créer) et un versant préventif qui a pour objet d'encourager la scolarisation et d'assurer les conditions requises pour son maintien le plus longtemps possible.

### **2.2.1.3. Causes des déperditions scolaires**

Pour assurer le maintien de la scolarisation aussi longtemps que possible, il impératif de connaître les causes qui sont derrière sa rupture précoce et de s'efforcer à leur apporter des solutions appropriées. C'est pour cette raison que la présente étude a pu, dans le cadre d'entretiens avec les différents acteurs concernés, particulièrement les élèves et leurs parents, identifier les principales causes de l'abandon scolaire. Ces causes sont liées soit aux conditions de vie des enfants/jeunes, soit à l'école et aux conditions d'enseignement, soit à l'environnement socio-économique de l'école. Les points suivants donnent un résumé des dites causes.

- **Causes liés aux conditions de vie des enfants**

- Conditions familiales : pauvreté, décès du père et/ou de la mère, conflit entre les parents, divorce, ... ;

- L'image que se font certaines familles de l'école, notamment en ce qui concerne les filles qui, à leurs yeux, doivent à partir d'un certain âge arrêter leurs études,
- L'incapacité de certains parents à accompagner leurs enfants dans leurs études et leur négligence qui aboutit à des déviances comportementales chez les enfants,
- Difficulté de concilier la nécessité de travailler et du suivi régulier des cours (zones rurales ou urbaine où l'enfant est obligé d'aider la famille dans ses travaux)
- Comportement agressif des parents qui aboutit à des châtiments corporels attisant l'attitude d'opposition, de révolte et de d'indiscipline chez l'enfant ;
- Désengagement des parents et absence caractérisée des associations des parents d'élèves ;

- **Causes liées à l'école**

- Eloignement de l'école des habitations des élèves, notamment en milieu rural et dans la périphérie des villes,
- Crainte de certains enseignants ayant un comportement sévère envers les élèves et faisant usage de la violence de toutes formes (verbale, physique,...). Les entretiens avec les acteurs, notamment les élèves, confirment la persistance de la violence dans les établissements scolaires ;
- Comportement discriminant de certains enseignants au sein des classes favorisant le clivage entre les élèves studieux intelligents, selon leur perception, et les moins studieux ;
- Les outils didactiques utilisés par l'école publique sont dépassés et ne sont pas dans l'air du temps (tableau noir, craie,...) ;
- Absence d'accompagnement social des élèves dans les écoles notamment pendant la période d'adolescence qui est critique dans la vie d'un enfant ;
- Frictions/heurts entre enseignants et élèves dues principalement à l'incapacité des enseignants à s'adapter aux nouvelles données sociales et au contexte dans lequel évoluent les enfants d'aujourd'hui ;
- Insuffisance de la formation continue des enseignants
- Le passage d'un niveau au niveau supérieur sans avoir acquis les compétences nécessaires et le cumul des déficits dans le savoir au cours des années se solde par l'incapacité de l'élève à maintenir sa scolarité,
- Problème de santé non détecté qui empêche l'enfant de suivre et d'être en mesure d'assimiler ses cours, l'exemple de la déficience visuelle est éloquent à ce propos

- **Causes liées à l'environnement socioéconomique de l'école**

- Impact des médias qui véhiculent parfois des messages incitant implicitement aux comportements indécents et déviants
- Voisinage de certaines écoles qui constitue un espace où les drogues sont commercialisées et où les élèves courent le risque d'être entraînés dans la prostitution et la débauche ;
- Absence de perspectives professionnelles et chômage des diplômés qui donnent une mauvaise image de la formation et affectent la crédibilité de l'école publique ;

- Insuffisance de la sécurité dans les environs de certains établissements scolaires.

## 2.2.2. L'offre de formation professionnelle actuelle (Etablissements de formation, catégorie ciblées, effectifs formés,...)

La qualification des ressources humaines est une priorité nationale que plusieurs acteurs publics et privés s'attachent à concrétiser. La formation professionnelle qui s'inscrit dans cet ordre de priorité prend de plus en plus d'importance au Maroc et est fondée sur une vision stratégique qui a pour enjeux :

- Adéquation de l'offre de formation avec les besoins de l'économie nationale/entreprise
- Amélioration de l'attractivité et renforcement de l'inclusion sociale et territoriale
- Amélioration de la qualité de la formation
- Renforcement de la gouvernance du système de formation

La nouvelle vision 2015-2030 se fixe pour objectifs stratégiques :

- Garantir le droit à la formation professionnelle : inclusion sociale et territoriale
- Améliorer la compétitivité de l'entreprise en tant qu'acteur et espace privilégié de formation
- Maximiser l'insertion professionnelle par l'amélioration continue de la qualité de la formation :
- Intégrer EN-FP pour une meilleure attractivité de la FP et pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs vocations
- Renforcer la gouvernance de la politique publique de la FP induisant performance et synergie

L'offre de formation actuelle comprend la formation professionnelle initiale pour tous, la formation continue, la formation à distance et la FP Privée.

La formation professionnelle initiale est structurée en quatre niveaux de formation :

- **Technicien spécialisé** : Ouvert sur concours aux bacheliers. Les études y sont sanctionnées par un Diplôme de Technicien Spécialisé.
- **Technicien** : Ouvert sur concours aux élèves ayant terminé la 2ème année du Baccalauréat. Les études y sont sanctionnées par un Diplôme de technicien.
- **Qualification** : Délivrant un Certificat de Qualification Professionnelle, il est ouvert aux élèves ayant terminé la 3ème année de l'enseignement collégial, tronc commun ou la 1ère année du Baccalauréat.
- **Spécialisation** : Sur sélection (concours) les élèves ayant terminé la 6ème année de l'enseignement primaire y sont admissibles. Les études y sont sanctionnées par un Certificat de Formation Professionnelle. Ce niveau de formation porte principalement sur les métiers de l'artisanat, du bâtiment et de l'agriculture

Pour la province d'Al Hoceima et les sites candidats à l'accueil des centres professionnels d'intégration des enfants/jeunes en situation de décrochage scolaire, la formation professionnelle revêt un caractère primordial dans la qualification des ressources humaines jeunes. L'offre de formation dans cette province est assez diversifiée, elle passe de la spécialisation au niveau technicien spécialisé. L'effectif en formation dans la province d'Al Hoceima a enregistré un accroissement global de 78% entre les années 2012-13 et 2013-14. Il est passé de 843 stagiaires à 1504. Le niveau technicien

spécialisé a subi l'accroissement le plus important, son effectif a quasiment été multiplié par 2,5 entre les deux années scolaires considérées.

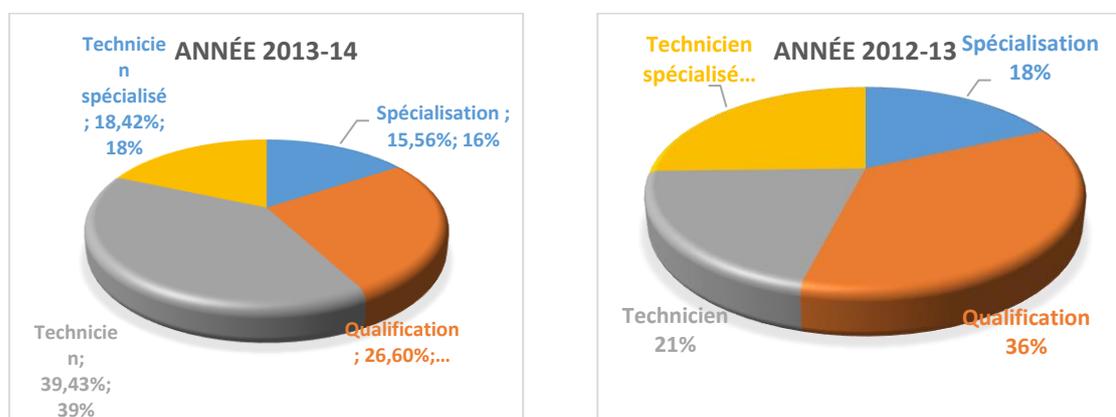
**Tableau N° 10: Répartition des inscrits en formation professionnelle Selon le niveau et l'année d'étude**

Niveau de formation	Année scolaire		
	2012-13	2013-14	Accroissement relatif
Spécialisation	153	234	53%
Qualification	302	400	32%
Technicien	174	593	241%
Technicien spécialisé	214	277	29%
Total	843	1504	78%

Source : Annuaire statistique 2014- HCP

La répartition de l'effectif en formation par niveau montre une certaine variabilité entre les deux années scolaires considérées. L'année 2012-2013 connaît la prédominance du niveau qualification avec 36% de l'effectif global en formation, suivi du niveau technicien spécialisé avec une part de 25%. Durant l'année suivante c'est les techniciens qui se mettent en première position avec une part dans l'effectif total qui atteint 39%. Le niveau qualification avec une part de 27% occupe la deuxième position durant cette deuxième année. Les jeunes dans cette province sont plus attirés par les niveaux technicien, technicien spécialisé, c'est le niveau spécialisation qui attire le moins de stagiaires.

**Graphique N° 8: Evolution de la part des niveaux de formation dans l'effectif global 2012-2014**



Source : Elaboré par les auteurs à partir des données De l'annuaire statistique National HCP-2014

L'offre de formation professionnelle assurée par l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) durant l'année 2013-2014 touche à tous les niveaux de formation et présente une diversification en ce qui concerne les filières de formation. Le nombre de filières varie selon le niveau de formation, la qualification offre un éventail de 7 filières qui profite à quelques 314 bénéficiaires. Avec un effectif de 278, le niveau technicien se limite aux filières de comptabilité de l'entreprise et de secrétariat bureautique. La formation dédiée aux techniciens spécialisés porte sur la gestion des entreprises et le développement informatique et bénéficie à quelques 220 stagiaires. Enfin, la spécialisation se consacre à une formation au service du bâtiment (Menuiserie Aluminium, électricité du bâtiment, Peinture, Vitrierie), elle dispense ses cours à environ 230 apprenants.

**Tableau N° 11: Effectifs en formation dans les établissements de l'OFPPT Province d'Al Hoceima année 2013-2014**

Niveau qualification		Niveau Technicien		Niveau spécialisation		Niveau Technicien Spécialisé	
Filières	Nombre de stagiaires	Filières	Nombre de stagiaires	Filières	Nombre de stagiaires	Filières	Nombre de stagiaires
Réparateur véhicule auto	102	T. Comptable d'entreprise	173	Menuiserie Aluminium	133	T.S. en gestion des entreprises	173
Electricité d'installation	60	T. en secrétariat Bureautique	105	Electricité du bâtiment	86	Techniques de Développement informatique	50
Ouvrier qualifié en menuiserie alumin	56	Total	278	Peintre Vitrier	10	Total	223
Mécanicien général	36			Total	229		
Coupe et couture	25						
Ouvrier qualifié plomberie sanitaire	25						
Répar. équipements électroménagers	10						
Total	314						

Source : OFPPT Al Hoceima

La formation dans le domaine de la pêche est également présente dans la province d'Al Hoceima. L'institut de technologie de la pêche forme un effectif relativement important de jeunes dans des filières liées à cette activité. Durant l'année scolaire 2013-2014, l'effectif des apprenants atteint 80 stagiaires, dont seulement 7 personnes de sexe féminin (8,75%). La branche Machie1 contribue à cet effectif à raison de 31.25% contre 22,5% pour la branche Machine2. Pour les branches pont1 et pont2 les parts dans cet effectif sont respectivement de 31,25% et 15%.

En considérant à la fois les flux d'enfants/jeunes qui quittent annuellement l'école et l'offre en sièges de formation professionnelle dans la province d'Al Hoceima on se rend compte très aisément de l'importance du gap qui existe entre la demande potentielle et l'offre. C'est ainsi que se manifeste la pertinence de l'E2C-NG qui vient, comme on l'a souligné à maintes reprises, en complément à l'existant soit en couvrant des territoires non irrigués par le système actuel soit en drainant des populations ne bénéficiant pas dudit système. C'est donc une offre de formation qui ne vient nullement en concurrence avec l'existant, bien au contraire elle se veut une offre complémentaire qui soit en parfaite harmonie avec l'existant et qui s'y intègre pour permettre aux catégories de jeunes

non touchés de bénéficier d'une formation qualifiante qui soit adaptée à leur situation et à leur contexte.

Pour clore ce chapitre, il faut rappeler que la présente étude a constitué une occasion pour s'enquérir de la carence chronique en information territoriales détaillées, ce qui handicape sérieusement la réalisation d'études et entrave, en général, la prise de décisions objectives dans les divers domaines liés au développement territorial.

La mise en perspective de l'offre de formation existante par rapport aux objectifs du projet E2C-NG soulève au moins 4 remarques :

- Les données mise à la disposition de la présente étude ne permettent pas d'avoir une idée détaillée sur l'ensemble de l'offre de formation (localisation, filière, effectif...). Seules les données fournies par l'OFPPT sont relativement plus détaillées. Ainsi, l'offre de formation est insuffisamment connue pour être finement analysée.
- L'offre actuelle et principalement celle de l'OFPPT reste peu accessible à la population ciblée par le projet E2C-NG pour au moins deux raisons qui peuvent se conjuguer : (i) les prérequis en matière du niveau d'instruction pour accéder à ces filières (se prévaloir d'un diplôme) et (ii) l'implantation des établissements de formation, concentrée dans les localités urbaines, rendant l'accès difficile pour les jeunes résidant hors de ces localités.
- La couverture territoriale de l'offre actuelle de formation professionnelle montre un déséquilibre spatial et une insuffisance de l'offre comparativement à la demande potentielle de la part des jeunes.
- La seule existence d'une telle offre n'est pas suffisante pour apprécier son impact sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Très peu d'éléments sont disponibles pour apprécier la qualité de cette offre en termes de rendement interne et de rendement externe (problème du système d'information territorialisé sur le marché du travail)

### **2.2.3. La population non ciblée par l'offre actuelle et les difficultés d'accéder à une qualification.**

La mise en œuvre de l'E2C-NG doit se faire en harmonie et en complément au système de formation existant pour à la fois toucher une population non ciblée par ce système formel et irriguer une partie des territoires faiblement couverts ou pas couverts du tout. Cette Ecole de 2<sup>ème</sup> Chance Nouvelle Génération cible les enfants non scolarisés ou en décrochage scolaire âgés de 12 à 20 ans. Cette catégorie de population est relativement plus présente dans les territoires en retard de développement et souffrant d'un sous-équipement socio-éducatif frappant, il s'agit principalement des périphéries des villes, du milieu rural et des zones de montagne.

Le système de formation formel actuel présente des difficultés d'accès que l'E2C-NG doit prendre en considération. Outre les niveaux d'études exigés qui excluent une part de la population qui est sans niveau d'instruction, l'offre actuelle souffre de l'insuffisance des mesures d'accompagnement qui sont de nature à faciliter l'accès pour tous et garantir l'égalité des chances. La localisation des établissements dans les centres urbains et l'absence du transport et de bourses d'études rend l'accès impossible pour les populations situées loin de l'établissement et celles d'un niveau de vie modeste. L'inadéquation de l'offre de formation avec les spécificités du marché local du travail insuffisamment connues peut aussi constituer un handicap pour le système formel de formation professionnelle.

L'analyse du contexte socioéducatif précédente montre que l'effectif des populations ciblées par l'E2C-NG croit sans cesse. En effet, en plus des enfants qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école dès leur jeune âge dont l'ampleur est relatée par le niveau des taux de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans, les déperditions scolaires génèreraient un effectif additif annuel moyen de l'ordre de 2800 enfants dans la province d'Al Hoceïma. Ce chiffre reste inquiétant et interpelle les responsables et incite à se demander si les moyens mobilisés actuellement sont à la hauteur des exigences de l'encadrement de ces enfants et de leur intégration socio-professionnelle. L'E2C-NG peut constituer une alternative prometteuse si toutefois elle est pensée dans un cadre stratégique basée sur une vision à long terme impliquant dans sa mise en œuvre l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile.

Par ailleurs, il faut rappeler que le projet E2C-NG est conçu pour favoriser l'inclusion socio-professionnelle des enfants/jeunes en situation de vulnérabilité induite, entre autres, par la déscolarisation et la sous qualification. Cette population présente une grande hétérogénéité. Outre les caractéristiques individuelles (âge, niveau d'instruction...), il y a lieu de structurer cette population en deux grands groupes en fonction de la nature de la vulnérabilité dont ils souffrent.

Le premier groupe est formé par les enfants/jeunes dont la situation de vulnérabilité est compatible avec la participation à un programme de formation et de qualification non spécifique.

A l'inverse, le deuxième groupe est formé par ces jeunes qui vivent des situations de vulnérabilités incompatibles avec la participation à un programme de formation de ce genre. Ces jeunes qui ont des problèmes de dépendance à la drogue ou vivent des situations de rupture profonde des liens sociaux (enfants de la rue, enfants en conflit avec la loi...). Le projet E2C-NG, dans sa conception actuelle, cible uniquement le premier groupe. L'accompagnement du deuxième groupe nécessite une démarche donnant plus de marge aux dimensions extra-formation (santé, justice...) et une prise en charge spécifique.

### **2.3. Analyse du contexte socio-économique**

L'analyse du contexte socioéconomique qui revêt un caractère primordial pour la présente étude ne peut se faire valablement que sur la base de données quantitatives et qualitatives pertinentes fiables et d'actualité. Les tentatives de collecte de données secondaires auprès des acteurs locaux n'ont pas toutes donné les résultats escomptés. Un bon nombre d'informations importantes ciblées dans le cadre de cette collecte n'ont pu être recueillies. Ainsi, l'analyse entreprise dans ce qui suit est orientée par le type d'information disponible et accessible

Les territoires ciblés par la présente étude connaissent des retards de développement et ce en dépit du potentiel naturel et humain dont ils disposent. La présente étude a normalement pour objectif de connaître les aspects économiques de ces territoires pour mieux adapter l'offre de l'E2C-NG aux spécificités desdits territoires en ce qui concerne aussi bien les caractéristiques du tissu économique actuel, que le potentiel existant pouvant être valorisé à moyen et court terme

Pour présenter l'aire de l'étude sur le plan socio-économique et avant d'aborder les secteurs qui constituent les piliers du développement de cette zone, commençons par examiner certains indicateurs issus des RGPH 2014 et 2004.

### 2.3.1. Evolutions des indicateurs socio-économiques de l'aire de l'étude

L'aire de l'étude, composée de la province d'Al Hoceima, abrite une population municipale se chiffrant, en 2014, à 399654, soit 11,23% de la population de la région Tanger-Tetouan-Al Hoceima (TTA) et 1,18% de la population totale du pays. La population urbaine de la province s'élève à 137369 personnes, soit un taux d'urbanisation de 34,37%, inférieur de 26 points au taux d'urbanisation enregistré au niveau national. La population urbaine de la province ne représente que 6,4% de la population urbaine de la région de TTA et 0,67% de la population urbaine nationale.

Les données publiées par le HCP permettent d'appréhender le contexte socio-économique de la zone d'étude de manière très sommaire à travers deux dimensions à savoir d'une part, l'activité et le chômage et, d'autre part, la situation dans la profession. Les indicateurs sur l'activité et le chômage permettent d'apprécier de manière indirecte, par le biais de la participation au marché du travail, le degré d'inclusion du modèle économique actuel. Ces indicateurs vont nous permettre d'apprécier l'ampleur de l'exclusion du marché du travail et les catégories de population qui sont le plus en risque. De même, l'examen de la structure de la population en emploi selon la situation dans la profession permet d'apprécier, de manière indirecte, l'ampleur de la précarité et de la vulnérabilité sur le marché du travail.

Cette description du contexte socio-économique par le biais des indicateurs sur l'activité, le chômage et l'emploi sera faite, dans un premier temps, au niveau de l'ensemble de la province et, dans un deuxième temps, au niveau de chacune des trois localités concernées par les études de cas.

#### 2.3.1.1. Cadrage provincial.

##### A- Activité et chômage

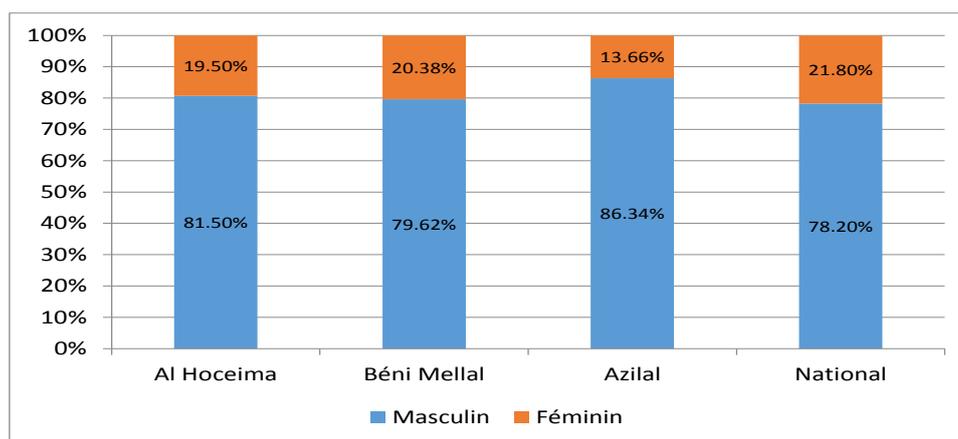
Tableau N° 12 : Population selon l'activité et le genre, province d'Al Hoceima

	Total	Masculin	Féminin
<b>Population Active* Province</b>	139116	111938	27178
<b>Population Inactive Province</b>	258592	86568	172024
<b>Taux net d'activité** Province</b>	47.6%	77.5%	18.2%
<b>Taux net d'activité national</b>	47,6%	75,5%	20,4%

(\*)15 ans et plus ; (\*\*)rapport entre la population active et la population en âge d'activité

Source : RGPH-HCP, 2014

Graphique N° 9 Taux de féminisation de la population active



Source : RGP-HCP, 2014

Dans l'aire de l'étude la population active âgée de 15 ans et plus est évaluée, en 2014, à un effectif de **139116** personnes, ce qui correspond à un taux net d'activité de l'ordre de 47% ; c'est-à-dire que plus de la moitié de la population en âge d'activité reste en dehors du circuit de l'activité économique. Cette faiblesse de la participation au marché du travail est un fait stylisé relatif à la population féminine. En effet, à peine 2 femmes sur 10 en âge d'activité se déclarent active (occupant un emploi ou en chômage). La faible inclusion de la femme dans la dynamique économique est confirmée par la structure de la population active où la proportion des femmes ne dépasse pas les 20%.

Ces indicateurs montrent que le modèle économique actuel est basé principalement sur une division sexiste du travail. La participation à l'activité économique, au sens de la comptabilité nationale, reste du ressort de l'homme. La femme reste largement liée à la sphère de l'inactivité (au sens de la comptabilité nationale). Cependant, cette prédominance du modèle de travail masculin devrait être relativisée en prenant en compte la structure de la population par niveau d'instruction et milieu de résidence. La posture de la femme vis-à-vis de l'activité change de manière substantielle selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence. Ce modèle de travailleur masculin devrait aussi être relativisé par rapport aux conventions statistiques et au mode de collecte de données en vigueur. En effet, les conventions statistiques actuelles ne prennent en compte que les activités économiques au sens de la comptabilité nationale et conduisent à sous-estimer l'activité des femmes notamment en milieu rural. De même, le mode de collecte de données, basé sur les déclarations d'une seule personne par ménage (mode déclaratif indirect), induit un risque de sous-estimation et pose de manière générale la question de la fiabilité des données. En tout état de cause, ces chiffres confirment que la participation de la femme au marché du travail reste encore un défi à relever. Outre les raisons liées au contexte socioculturel et aux concepts statistiques qui ne tiennent pas compte des travaux ménagers autoconsommés, les raisons qui sont derrière l'inactivité de la femme sont diverses et peuvent se rapporter, entre autres, à la faiblesse du niveau d'instruction ou à son absence, à un manque de qualification professionnelle ou à la déclaration de la femme qui se juge inactive alors qu'elle est en situation de chômeur découragé ayant arrêté de chercher du travail.

Ces constatations confirment la pertinence du choix de la province d'Al Hoceima pour abriter le centre socio professionnel pour la qualification et l'intégration des enfants déscolarisés. L'E2C-NG doit

être fondée sur l'approche du genre et assister les personnes de sexe féminin à améliorer leur performance et à rattraper le retard accusé par rapport aux hommes et aux seuils de développement escomptés. La variable genre doit faire partie des concepts de base sur lesquels doit reposer la stratégie de mise en œuvre de cette école.

La situation de la population vis-à-vis de l'activité économique ne peut être correctement appréhendée sans aborder le degré de prévalence du chômage. Ce phénomène qui touche une partie de la population active renvoie à une situation d'exclusion de l'emploi. Cette situation concerne les personnes actives (âgées de 15 ans et plus), privées d'emploi et qui en recherchent. Le chômage est un phénomène complexe difficile à mesurer en raison de la difficulté à établir les frontières entre ce concept, l'emploi et l'inactivité. Les enquêtes auprès des ménages et recensements de population au Maroc, comme partout dans le monde, mesurent le chômage au sens du BIT<sup>6</sup> sur une base déclarative indirecte

Pour la zone de l'étude les résultats de la mesure de ce phénomène dans le cadre du RGPH 2014 sont relatés par le tableau suivant.

**Tableau N° 13: Taux de chômage par province et par sexe Provinces Al Hoceima, Béni-Mellal et d'Azilal**

Province	Féminin	Masculin	Total
Al Hoceima	29,9	13,1	16,3
Béni Mellal	32	12	16
Azilal	23,6	6,5	8,8
Maroc	29.6	12.4	16.2

Source : RGPH-HCP, 2014

Le tableau précédent montre que la prévalence du chômage, mesurée par le taux de chômage<sup>7</sup>, se situe à Al Hoceima très légèrement au-dessus de la moyenne nationale aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Le chômage touche 16,3% de la population active de la province contre 16,2% au niveau national.

Si on tient compte du genre, on retrouve dans les mêmes proportions le fait stylisé de la forte prévalence du chômage dans les rangs des femmes comparativement aux hommes. Dans cette province, le taux de chômage présente un différentiel de 16,8 points de pourcentage au détriment de des femmes. Le chômage touche 13,1% des hommes et 29,9% des femmes. Comme dans le reste du pays, la faible participation de la femme au marché du travail se conjugue à sa forte vulnérabilité au chômage pour renforcer la marginalisation de la femme dans la dynamique économique (au sens de la comptabilité nationale).

<sup>6</sup>Une personne est considérée en situation de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) si elle répond simultanément à 4 critères : (i) être en âge de travailler (15 ans et plus) ; (ii) être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; (iii) être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et (iv) avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

<sup>7</sup>Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Comme pour l'activité, la prévalence du chômage varie considérablement non seulement en fonction du sexe mais également en fonction du niveau d'instruction, du milieu de résidence et de l'âge. L'enquête emploi, réalisée annuellement par le HCP sur un échantillon de 60000 ménages, révèle que le chômage est un phénomène qui touche plus les diplômés, les urbains et les jeunes.

Nonobstant la décence du travail et le sous-emploi que les données disponibles ne permettent pas d'appréhender, on peut dire que l'inactivité et le chômage sont plutôt des caractéristiques des femmes dans les provinces étudiées. Comme l'accès de la femme à l'emploi passe d'abord par sa qualification, le projet E2C-NG peut jouer un rôle déterminant dans ces provinces pour consolider la dynamique qui vise le renforcement du pouvoir d'action des femmes (empowerment).

### *B. Situation dans la profession et importance de l'informel*

Les indicateurs sur la participation au marché du travail (taux d'activité) et l'exclusion de l'emploi (taux de chômage), présentés précédemment, nous ont permis d'apprécier, de manière sommaire, le degré de l'inclusion du modèle économique dans les zones d'études. A présent, il est utile de compléter cette dimension de participation à l'activité et à l'emploi par des indicateurs sur la qualité de l'emploi existant. En d'autres termes, après avoir évalué la participation au marché du travail et à l'emploi, il est nécessaire de se poser des questions sur les modalités/les conditions de mobilisation des travailleurs qui ont la chance d'accéder à un emploi. En effet, l'accès à l'emploi, s'il survient dans des conditions de précarité et de vulnérabilité pour le travailleur, peut ne pas être suffisant pour atteindre les objectifs de développement aussi bien au niveau individuel des travailleurs concernés qu'au niveau de la collectivité.

A ce niveau, une question centrale posée dans le contexte du marché du travail des pays en développement est l'ampleur du secteur informel qui génère l'emploi informel<sup>8</sup> lequel est associé le plus souvent à des conditions de travail précaires et à une forte vulnérabilité des travailleurs concernés.

Le manque de données adéquates rend difficile la réponse à cette question notamment au niveau territorial. La seule source statistique sur le secteur informel est l'enquête nationale sur le secteur informel, réalisée par le HCP à deux reprises (1999 et 2007). Cette enquête a permis de confirmer le caractère structurel du secteur informel dans l'économie marocaine. Entre 1999 et 2007, la part du secteur informel dans l'emploi non agricole global a diminué, pour l'ensemble du pays, de 1,7 point en passant de 39% à 37,3%. Dans le commerce, le secteur le plus marqué par l'informalité, 8 emplois sur 10 sont informels. Cependant, cette enquête d'envergure nationale et régionale ne permet pas d'avoir des informations au niveau territorial infra régional (province, commune).

Pour contourner les difficultés induites par le déficit en données sur le secteur informel, on s'appuie sur des dispositifs de collecte de données auprès des ménages. Ces données permettent d'apprécier de manière indirecte l'ampleur de l'emploi informel à travers l'étude de la structure de la population active occupée. L'enquête emploi, réalisée annuellement par le HCP, fournit plusieurs indicateurs qui, mis ensemble, permettent de se faire une idée relativement précise de l'étendue de

---

<sup>8</sup> Il est important de distinguer les deux concepts secteur informel et emploi informel. Le premier renvoie à l'organisation (entreprise) alors que le second renvoie au travailleur et plus précisément à l'activité que ce dernier exerce dans le cadre d'un emploi donné. Une entreprise formelle, appartenant au secteur formel, peut générer des emplois informels (emplois non déclarés). De plus un travailleur, dans le cadre de la pluriactivité, peut exercer un emploi formel dans une entreprise formelle et avoir une activité informelle dans le cadre d'un emploi secondaire.

l'emploi informel. Ces indicateurs concernent la structure de la population en emploi ou ayant déjà travaillé selon la branche d'activité, la profession, la situation dans la profession, part de l'emploi non rémunéré, le taux de non affiliation à aucun système de couverture médicale, la part des travailleurs exerçant sans contrat de travail écrit. Le rapport détaillé de l'enquête emploi présente des croisements de certaines de ces variables entre elle et des croisements entre certaines de ces variables avec des variables individuelles telles le genre, l'âge, le diplôme et le milieu de résidence. Ces croisements permettent d'approfondir la description de l'emploi informel.

Les deux indicateurs suivants, issus du dernier rapport détaillé de l'enquête emploi (2013) publié par le HCP, illustrent le caractère structurel et massif de l'emploi informel :

-Plus de 65% des travailleurs en emploi exercent sans aucun contrat écrit. Cette proportion atteint 68% chez les hommes.

-Plus de 8 travailleurs en emploi sur 10 exercent sans être affilié à aucun système de couverture médicale. Cette proportion atteint presque 9 sur 10 chez les travailleurs jeunes (15-29 ans).

Les données RGPH 2014 présentent le double avantage d'être plus récentes et d'être disponibles au niveau territorial le plus fin (province et commune). Malheureusement, elles ne sont pas très extensives en ce sens qu'elles ne portent pas sur toutes les variables citées plus haut. Ainsi, les données issues du RGPH2014 donnent la répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession sans distinction entre le secteur formel et informel qui nécessite, comme nous l'avons souligné, des enquêtes spécifiques.

**Tableau N° 14 : Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession aire de l'étude -2014**

Indicateur	Maroc			Prov. Al Hoceima			Prov. d'Azilal			Prov.de B-Mellal		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Employeur	3.1	2.0	<b>2.9</b>	2.1	1	<b>1.9</b>	1.5	1.0	<b>1.4</b>	3.5	2.2	<b>3.3</b>
Indépendant	33.4	14.5	<b>29.8</b>	42.9	12.5	<b>38</b>	36.0	20.2	<b>34.2</b>	33.9	20.2	<b>31.5</b>
Salarié dans le secteur public	9.3	14.0	<b>10.2</b>	7.9	11.2	<b>8.4</b>	6.4	11.2	<b>7.0</b>	10.3	16.7	<b>11.4</b>
Salarié dans le secteur privé	45.3	57.3	<b>47.6</b>	25.8	14.6	<b>24</b>	47.7	26.8	<b>45.3</b>	42.8	47.9	<b>43.7</b>
Aide familiale	5.6	10.3	<b>6.5</b>	18.5	58.9	<b>25.1</b>	6.2	38.9	<b>10.0</b>	6.1	11.2	<b>6.9</b>
Apprenti	1.0	0.4	<b>0.9</b>	0.4	0.3	<b>0.4</b>	0.7	0.1	<b>0.7</b>	0.9	0.3	<b>0.8</b>
Associé ou partenaire	1.9	1.0	<b>1.8</b>	2	1.3	<b>1.9</b>	1.0	1.2	<b>1.0</b>	2.1	1.1	<b>1.9</b>
Autre	0.4	0.5	<b>0.4</b>	0.3	0.2	<b>0.3</b>	0.5	0.5	<b>0.5</b>	0.5	0.5	<b>0.5</b>

Source : RGPH 2014-HCP

Le tableau précédent montre que la province d'Al Hoceima présente une structure de la population active selon la situation dans la profession très différente aussi bien de la structure nationale que de la structure dans les deux autres provinces étudiées (Béni-Mellal et Azilal).

La structure de la population active de la province d'Al Hoceima se caractérise par rapport au profil national par :

-(i) la faiblesse de la part du salariat dans le secteur privé : cette part atteint pour Al Hoceima 24% contre 47% au niveau national et 45,3% et 43,7% respectivement dans les provinces Azilal et Béni-Mellal.

-(ii) l'importance de l'emploi d'aide familiale : Dans la province d'Al Hoceima, ce type d'emploi concerne plus du quart de l'ensemble de l'emploi contre seulement 6,5% au niveau national et 10% et 6,9% respectivement pour la province de Beni-Mellal et celle d'Azilal.

-(iii) l'importance de l'emploi indépendant : la part de ce type d'emploi dans la province d'Al Hoceima dépasse presque de 8 points sa part au niveau national et dans la province d'Azilal. L'écart avec la province de Beni Mellal se situe dans le même sens mais reste moins important (moins de 4 points).

Ces indicateurs laissent penser que le contexte du marché du travail de la province d'Al Hoceima est encore plus propice à la dynamique de l'emploi informel. Notons qu'au niveau national comme au niveau territorial, la dynamique de l'emploi informel se trouve renforcée par la conjonction de deux éléments à savoir la faiblesse du niveau général d'instruction et de diplomation de la population en emploi (et plus généralement de la population active) et la prépondérance de l'emploi non rémunéré et non qualifié<sup>9</sup>. En effet, la dynamique de l'emploi au Maroc se trouve entraînée dans la logique informelle par le fait qu'une bonne partie des emplois générés par le système productif relève de l'emploi non qualifié ou précaire qui ne peut être exercé que dans le secteur informel. De même, la prévalence de l'analphabétisme massif au sein de la population active réduit considérablement les perspectives d'évolution de cette catégorie de travailleurs. N'ayant pas les conditions requises pour accéder au segment de l'emploi formel (qui exige entre autre un niveau minimal d'instruction et de diplomation), les travailleurs analphabètes ou faiblement instruits n'ont d'autres perspectives professionnelles que les emplois précaires et non qualifiés du secteur informel.

Si la sécurité et la décence du travail dans l'aire de l'étude sont peu garanties à cause de la prépondérance du secteur informel et du faible niveau de qualification de la main d'œuvre, la femme souffre plus d'une précarité professionnelle qui n'est pas seulement le fruit d'une situation stigmatisante de quelqu'un qui ne parvient pas à décrocher un emploi mais surtout le produit historique d'un rapport au travail. L'éducation et la qualification professionnelle de la femme est de nature à aider au changement des mentalités et à l'amélioration de la situation de la femme. Le projet E2C-NG peut apporter sa pierre à cet édifice en réservant à la fille la place qu'elle mérite dans son programme d'action.

### **2.3.1.2. Sites devant accueillir les centres socioprofessionnels**

#### *A. Activité et chômage*

Les trois communes retenues (Mu Al Hoceima, Mu Targuist et CR Rouadi) pour faire l'objet de l'étude dans la perspective d'héberger un centre socioprofessionnel destiné à accueillir les enfants déscolarisés âgés de 12 à 20 ans regroupent une population active âgée de 15 ans et plus qui se chiffre à 21438 personnes (RGPH 2014). La municipalité d'Al Hoceima contribue à cet effectif par un poids de 75%, alors que la municipalité de Targuist et la commune rurale (CR) de Rouadi n'en représentent respectivement que 17% et 8%.

---

<sup>9</sup>Au niveau national, l'enquête emploi (2013) montre que 63% de la population active occupée est sans diplôme (81,7% en milieu rural). De même 22,1% de l'emploi relève de l'emploi non rémunéré (48,1% de l'emploi féminin).

**Tableau N° 15 : Population active âgée de 15 ans et plus et par site, 2014**

Localité/zone	Masculin	Féminin	Ensemble
Mu Al Hoceima	<b>16001</b>	<b>5341</b>	<b>21342</b>
Mu Targuist	<b>3658</b>	<b>798</b>	<b>4456</b>
CR Rouadi	<b>1779</b>	<b>450</b>	<b>2229</b>
Total 3 localités	21438	6589	28027
Total Prov. Al Hoceima	<b>111938</b>	<b>27178</b>	<b>139116</b>

Source : RGPH-HCP, 2014

La faible participation de la femme à l'activité économique (selon la comptabilité nationale) constitue un trait marquant commun aux trois communes étudiées. La part de la femme dans la force de travail disponible varie entre 17,9% (Mu Targuist) et 25% (Mu Al Hoceima). De manière surprenante, le taux de féminisation de la population active est plus élevé dans la commune rurale de Rouadi que dans la commune urbaine de Targuist.

Cette faible présence de la femme sur le marché du travail est confirmée également par les niveaux du taux net d'activité et du taux de chômage.

Par rapport à la participation au marché du travail, les données du RGPH 2014 montrent que le niveau de participation de la femme dans les trois communes se situe en deçà du niveau enregistré sur l'ensemble de la province. Ceci est vrai également pour les hommes. La participation de la femme au marché du travail est sensiblement plus faible dans la municipalité de Targuist par rapport à la municipalité d'Al Hoceima avec presque 8 points de pourcentage d'écart. En revanche, elle est très proche du niveau de participation de la commune rurale de Rouadi.

**Tableau N° 16 : Taux net d'activité par localité et zone géographique**

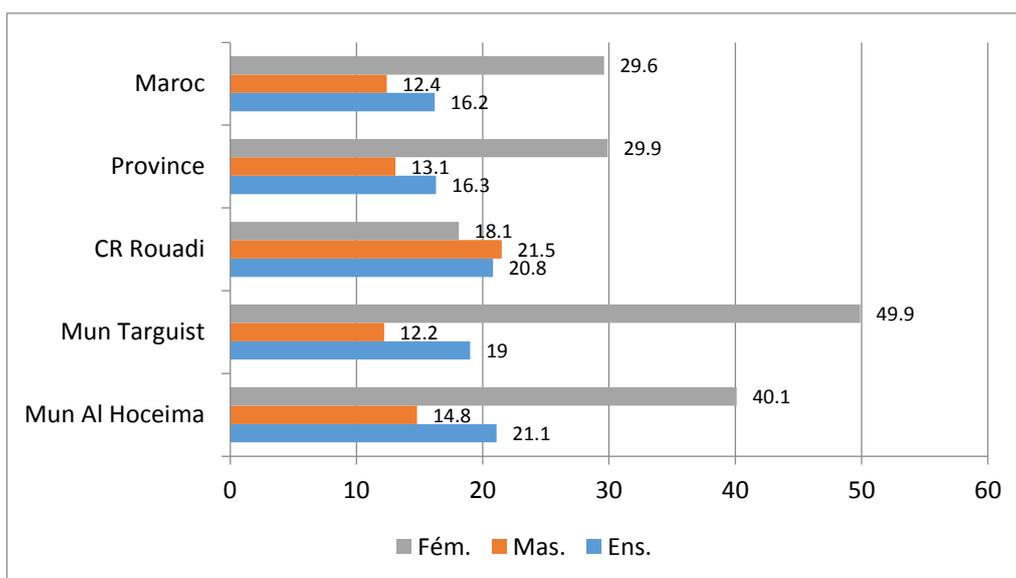
Taux net d'activité	Ens.	Mas.	Fém.
Mun Al H	<b>49.2</b>	<b>74.8</b>	<b>24.3</b>
Mun Targuist	<b>46.4</b>	<b>75.8</b>	<b>16.7</b>
CR Rouadi	<b>41.2</b>	<b>72.7</b>	<b>15.1</b>
Province	<b>47.6</b>	<b>77.5</b>	<b>18.2</b>
Maroc Urbain	49.1	73.4	25.8
Maroc Rural	45.1	78.8	11.4
Maroc	<b>47,6%</b>	<b>75,5%</b>	<b>20,4%</b>

Source : RGPH-HCP, 2014

Pour étayer davantage cette analyse en fonction des données disponibles, lesquelles données constituent en fait une limite, faisons appel au taux de chômage qui indique la proportion des personnes de 15 ans et plus sans emploi et qui cherchent un travail par rapport à la population active du même âge.

Cet indicateur qui présente des imperfections intrinsèques masque souvent les aspects liés au sous-emploi et à la décence du travail. L'indicateur du sous-emploi dont nous ne disposons pas serait d'un grand intérêt pour une meilleure compréhension de l'activité dans les sites étudiés. Cet indicateur revêt un grand intérêt pour l'appréhension de l'activité dans les économies où le secteur informel domine.

**Graphique N° 10: Taux de chômage par localité et zone géographique**



Source : RGPH-HCP, 2014

Pour le chômage, les trois communes connaissent des taux de chômage moyen très proches entre eux et beaucoup plus élevés que les taux moyens enregistrés au niveau de la province et au niveau national. Dans les deux communes urbaines, on retrouve une forte prévalence du chômage chez les femmes avec un écart important avec les taux enregistrés au niveau de la province et au niveau national. Cet écart est de presque 10 points dans le cas de la municipalité d'Al Hoceima et de presque 20 points dans le cas de Targuist. La commune rurale Rouadi présente un profil particulier avec deux principales spécificités qui contrastent avec les faits stylisés du milieu rural: (i) la forte prévalence du chômage aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Le taux moyen de chômage dans cette commune rurale se situe au niveau des taux enregistrés dans les deux autres communes urbaines ; (ii) la forte prévalence du chômage chez les hommes comparativement aux femmes. En d'autres termes, contrairement à ce qui ressort des données au niveau provincial et national, le chômage dans la commune de Rouadi se pose avec une acuité plus forte que dans les communes urbaines de la province et concerne plus les hommes que les femmes.

## B. Situation dans la profession.

**Tableau N° 17: Répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession sites retenus -2014**

Indicateur	Prov. Al Hoceima			Mun Al Hoceima			Mun Targuist			CR Rouadi		
	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém
Employeur	<b>1.9</b>	2.1	1	<b>3.8</b>	<b>4.3</b>	<b>1.8</b>	<b>3.9</b>	<b>4.1</b>	<b>2.2</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>
Indépendant	<b>38</b>	42.9	12.5	<b>23.7</b>	<b>26.2</b>	<b>13.5</b>	<b>33</b>	<b>34.8</b>	<b>19.8</b>	<b>39</b>	<b>46.2</b>	<b>10.7</b>
Salarié dans le secteur public	<b>8.4</b>	7.9	11.2	<b>25.6</b>	<b>22.4</b>	<b>38.7</b>	<b>17.4</b>	<b>15.2</b>	<b>34.3</b>	<b>7.1</b>	<b>7.9</b>	<b>3.7</b>
Salarié dans le secteur privé	<b>24</b>	25.8	14.6	<b>42.6</b>	<b>42.7</b>	<b>42.5</b>	<b>35.7</b>	<b>35.3</b>	<b>38.1</b>	<b>29.4</b>	<b>35.3</b>	<b>5.9</b>
Aide familiale	<b>25.1</b>	18.5	58.9	<b>1.3</b>	<b>1.4</b>	<b>0.9</b>	<b>4.6</b>	<b>4.9</b>	<b>2.2</b>	<b>22.9</b>	<b>9.2</b>	<b>77.3</b>
Apprenti	<b>0.4</b>	0.4	0.3	<b>0.4</b>	<b>0.5</b>	<b>0.3</b>	<b>0.9</b>	<b>1</b>	<b>0.4</b>	<b>0.2</b>	<b>0.3</b>	<b>0</b>
Associé ou partenaire	<b>1.9</b>	2	1.3	<b>2.1</b>	<b>2.1</b>	<b>1.8</b>	<b>3.3</b>	<b>3.4</b>	<b>2.2</b>	<b>0.8</b>	<b>0.5</b>	<b>1.9</b>
Autre	<b>0.3</b>	0.3	0.2	<b>0.4</b>	<b>0.4</b>	<b>0.5</b>	<b>1.2</b>	<b>1.2</b>	<b>0.7</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>0</b>

Source : RGPH 2014-HCP

Au niveau provincial, l'emploi est exercé essentiellement sous les formes suivantes : travail indépendant, salarié dans le secteur privé et aide familial avec une forte prédominance de la situation d'aide familial chez les femmes.

Au niveau de la municipalité d'Al Hoceima, trois formes d'emploi sont dominantes. Outre le salariat dans le secteur privé et le travail indépendant, on retrouve de manière substantielle le salariat dans le secteur public. La situation d'aide familiale est très marginale.

La municipalité de Targuist présente le même profil que la municipalité d'Al Hoceima avec des différences au niveau de la hiérarchie des secteurs. La Municipalité d'Al Hoceima se caractérise par l'importance relative de l'emploi dans le secteur public et de l'emploi salarié dans le secteur privé alors que Targuist se distingue par l'importance relative du travail indépendant et l'emploi dans le secteur privé.

La CR de Rouadi présente un profil proche de celui de l'ensemble de la province qui se distingue par l'importance de l'emploi en situation d'aide familiale notamment chez les femmes.

Cette structure de l'emploi dans la province d'Al Hoceima et dans les trois communes étudiées pousse à conclure à la forte prévalence de l'emploi informel qui domine massivement dans le travail indépendant, la situation d'aide familiale et le salariat dans le secteur privé.

### 2.3.2 Les secteurs clés de l'économie de l'aire de l'étude

L'économie de l'aire de l'étude est basée sur l'agriculture, le tourisme, la pêche maritime et dans une moindre mesure l'artisanat et l'industrie. Face à une carence notoire en informations territorialisées, l'analyse qui sera entreprise dans ce qui suit focalisera sur le niveau provincial et traitera des données disponibles en dépit de leur manque d'actualité<sup>10</sup>.

<sup>10</sup>Une grande partie des données mobilisées dans cette section provient des annuaires statistiques régionaux élaborés et publiés par le HCP.

### 2.3.2.1 Le secteur agricole

Composée en majorité d'un relief accidenté comprenant principalement la montagne, l'économie de l'aire de l'étude s'appuie sur l'agriculture en tant que secteur producteur de richesse et assurant de l'emploi à une main d'œuvre très peu qualifiée.

Les données disponibles portent sur la production céréalière, la production légumineuse et le cheptel. Ces données sont loin d'être suffisante pour appréhender le rôle de l'agriculture dans la dynamique économique de la province d'Al Hoceima. Des aspects importants liés notamment à l'arboriculture et la culture du Cannabis ne peuvent être abordés faute de données pertinentes.

#### A. Production céréalière

Le tableau 18 suivant montre qu'en termes de superficie, la contribution de la province d'Al Hoceima est comparable à celle de la province d'Azilal. La superficie cultivable a légèrement augmenté passant de 93000 ha en 2010-11 à 98000 ha en 2012-13. La production est fluctuante variant entre 1486000 en 2010-11 à 1632000 quintaux en 2012-13 avec une chute à 118000 quintaux en 2011-12.

La contribution de la province d'Al Hoceima au niveau national ne dépasse pas les 2% aussi bien pour la superficie cultivée que pour la production enregistrée. Cependant, il est important de noter que dans le contexte marocain, la céréaliculture constitue, dans les zones de montagne, une activité principale pour les ménages, c'est une culture vivrière pour plusieurs d'entre eux.

Tableau N° 18 : Superficie et production céréalières-Année 2010-11 à 2012-13-

Province	Superficie(en 1000 ha)			Production (en1000 quintaux)			Superficie moyenne 2010-13	Production moyenne 2010-13
	2010-11	2011-12	2012-13	2010-11	2011-12	2012-13		
Province Al Hoceima	93.7	94.1	98.2	1486.6	1118.5	1632.5	95.3	1412.5
Province Azilal	97.1	99.2	100.8	1087.3	565.3	2227.6	99.0	1293.4
Province Béni Mellal	270.9	263	283.8	5363	3265.9	7435.1	272.6	5354.7
Maroc	5375.9	5216.8	5391.3	86220	53011.9	98636.3	5328	79289.4
% Par rapport au Maroc	1.74%	1.80%	1.82%	1.72%	2.11%	1.66%	1.79%	1.78%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

#### B. Production des légumineuses et cultures industrielles

Comparativement aux autres provinces étudiées (Azilal et Béni-Mellal), la superficie occupée par les cultures légumineuses est plus importante (Cf. tableau suivant). En revanche, en termes de rendement, la province vient en deuxième position loin derrière la province de Béni Mellal et devant de peu la province d'Azilal. La contribution de la province d'Al Hoceima par rapport au niveau national se situe aux alentours de 2% aussi bien en termes de superficie (2,1%) qu'en termes de production (1,72%). Cependant, comme pour la céréaliculture, l'importance de cette activité, dans le cas d'une province de montagne comme Al Hoceima, est associée beaucoup plus à sa fonction vivrière qu'à la taille en termes de superficie ou de production.

**Tableau N° 19 : Superficie et production des légumineuses pour les trois provinces 2010-2013**

Province	Superficie(en 1000 ha)			Production (en1000 quintaux)			Superficie moyenne 2010-13	Production moyenne 2010-13	Rendement moyen
	2010-11	2011-12	2012-13	2010-11	2011-12	2012-13			
Province Al Hoceima	8.4	8	9.2	42.5	60.5	52.7	<b>8.5</b>	<b>51.9</b>	6.1
Province Azilal	-	-	-	-	-	-	6.07	34.97	5.8
Province Béni Mellal	-	-	-	-	-	-	6.47	74.8	11.6
Maroc	429.1	389.4	400.5	3391.8	2703.3	2933.5	<b>406.3</b>	<b>3009.5</b>	7.4
% Par rapport au Maroc	1.96%	2.05%	2.30%	1.25%	2.24%	1.80%	2.10%	1.72%	

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

### C. Le cheptel

Par rapport aux deux autres provinces (Azilal et Beni Mellal), les potentialités de l'élevage semblent plus limitées sur les trois types de cheptel. La province d'Al Hoceima est largement devancée par la province de Béni Mellal notamment en ce qui concerne les ovins et les bovins.

Par rapport à la province d'Azilal, l'écart en faveur de cette dernière est encore plus important pour les caprins et les ovins. En revanche, pour les bovins, l'écart est en faveur d'Al Hoceima mais son ampleur reste très modeste.

**Tableau N° 20 : Effectifs du cheptel année 2013 Nombre de têtes en milliers.**

Province	Type de cheptel		
	Caprins	Ovins	Bovins
Pr Al Hoceima	<b>99.4</b>	<b>230</b>	<b>52.4</b>
Azilal	797,4	691	37,6
Beni Mellal	116,3	626,8	338
Maroc	<b>6243.3</b>	<b>19499.5</b>	<b>3344.7</b>
% par rapport au Maroc	<b>1.59%</b>	<b>1.18%</b>	<b>1.57%</b>

Source : Annales régionales 2013, HCP

La contribution d'Al Hoceima sur le plan national reste très modeste (moins de 2%). Cependant, le développement de l'activité de l'élevage constitue un objectif stratégique compte tenu de ces effets directs et indirects sur la dynamique de l'emploi. Le développement des AGR autour de cette activité peut être un créneau à explorer pour les centres E2C-NG.

#### 2.3.2.1. Le tourisme

Jouissant d'une position géographique stratégique sur la façade méditerranéenne avec un arrière-pays en relief, la province d'Al Hoceima dispose effectivement d'atouts indéniables pour faire

du tourisme un secteur pilier pouvant avoir des effets d'entraînement sur toutes les composantes de l'économie de la région.

Cette richesse naturelle permet de développer un tourisme thématique diversifié qui tourne autour de l'eau et la nature en passant par les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT, le parachutisme et le tourisme cynégétique.

La promotion de toutes ces thématiques requiert une main d'œuvre qualifiée et des équipements à la hauteur des attentes des visiteurs. Examinons donc les installations d'accueil des touristes existantes dans la zone d'étude et appréciant à travers les statistiques disponibles l'intensité de l'activité touristique dans cette zone.

**Tableau N° 21 : Capacité des établissements d'hébergement hôtelier Aire de l'étude -31/12/2013-**

Province	lits	Etablissements
Al Hoceïma	<b>1711</b>	<b>26</b>
Azilal	2557	97
Beni Mellal	1554	28
Maroc	<b>207572</b>	<b>3006</b>
% Zone/Maroc	<b>0.82%</b>	<b>0.86%</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

La province d'Al Hoceïma offre une capacité d'accueil dans les établissements classés qui s'élève, au 31/12/2013, à 1771 lits, répartis sur 26 établissements touristiques, cette capacité représente à peine 1% de l'offre nationale.

Pour aborder l'intensité des flux touristique dans l'aire de l'étude, le nombre de nuitées et les taux d'occupation des lits constituent des indicateurs pertinents. Durant la période 2009-2013, la province d'Al Hoceïma a réalisé un nombre moyen annuel de nuitées qui se chiffre à 36588, soit seulement 0,21% des nuitées réalisées par l'ensemble du territoire national. La province d'Al Hoceïma en ne contribuant au nombre de nuitées touristiques réalisées par le Maroc qu'à concurrence de 0,21%, bien que sa capacité d'accueil représente 0,82% de celle de l'ensemble du pays, souffre d'une sous-utilisation de ces moyens et équipements. Le taux d'occupation des lits d'hébergement touristique peut renseigner sur le niveau de valorisation des investissements réalisés.

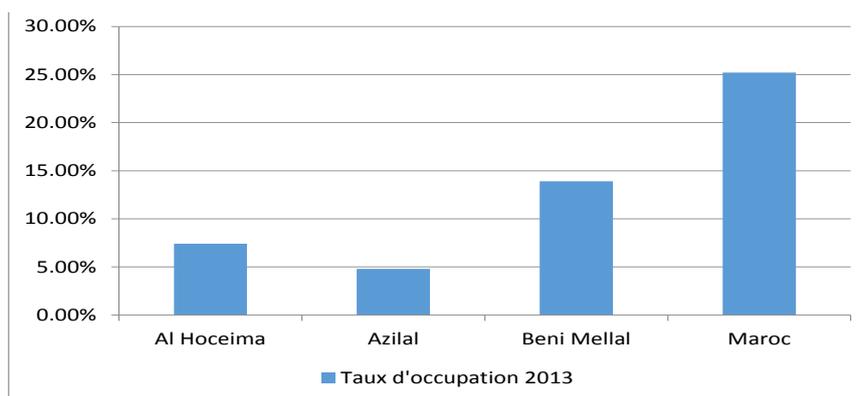
**Tableau N° 22 : Evolution des nuitées touristiques aire de l'étude 2009-2013**

Province	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Moyenne 2009-13
Al Hoceïma	<b>31636</b>	<b>29433</b>	<b>33654</b>	<b>40858</b>	<b>47359</b>	36588
Azilal	21957	22872	33145	40073	44432	32495.8
Béni-Mellal	64680	81125	82803	77426	78227	76852.2
Maroc	16238581	18820065	16867222	17485762	19114129	17705151.8
% zone/Maroc	0.19%	0.16%	0.20%	0.23%	0.25%	0.21%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

Le taux d'occupation des lits d'hébergement touristique dans la province d'Al Hoceïma reste très faible. Il représente un peu plus que le tiers de la performance réalisée au niveau national : 7,4% contre 25,2%.

**Graphique N° 11: Taux d'occupation des lits des établissements d'hébergement touristique classés -2013**



Source : Annuaires Statistiques du Maroc, HCP

La modestie de la capacité d'accueil touristique et la faiblesse du taux d'occupation contrastent avec les potentialités naturelles dont dispose la province et le discours très volontariste en faveur du tourisme, porté par les acteurs institutionnels de la province.

Ce contraste interpelle les responsables et il y a lieu de se poser des questions sur les raisons qui empêchent une meilleure valorisation des capacités d'offre touristique et une dynamique de développement du secteur dans la province. La réponse à cette question nécessite un diagnostic qui interroge tous les maillons de la chaîne de valeur du produit touristique allant de l'accessibilité jusqu'à la qualité du service fourni en passant par la qualité et la diversité des équipements et la promotion.

Les responsables politiques locaux tant au niveau du département de tutelle qu'au niveau des différentes collectivités territoriales semblent prendre conscience de l'importance stratégique de ce secteur comme levier central de la dynamique de développement territorial. Le développement de ce secteur fait l'objet d'une feuille de route régionale, signée en 2013, dans le cadre du contrat programme régional relevant de la vision 2020. Au niveau de la province d'Al Hoceima, cette feuille de route vise à renforcer et à développer l'offre touristique notamment à travers les projets suivants<sup>11</sup> :

-Désenclavement de la région et de la province d'Al Hoceima par la route expresse entre Taza et Al Hoceima.

- Equipement et gestion des Maisons du pays d'accueil touristique d'Al Hoceima ;
- Préservation des plages ;
- Diversification des activités au Parc National d'Al Hoceima ;
- Développement d'escapades touristiques ;
- Mise en place de la nouvelle zone touristique CALA Iris en tant que vitrine de l'éco-tourisme ;
- Valorisation du village de pêche ;
- Création d'offre d'hébergement nature ; création de camping ; gîtes et un hôtel sous-marin.

Outre la volonté politique et la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre, la réussite de ces projets reste tributaire de la qualification des ressources humaines. Le développement du tourisme dans la province d'Al Hoceima devrait être accompagné par un plan d'action portant sur la formation des ressources humaines. Le tourisme constitue donc une niche à explorer pour les E2C-

<sup>11</sup>Informations données par le délégué provincial du tourisme à Al Hoceima

<http://www.medias24.com/map/map-7750-L-activite-touristique-a-Al-Hoceima-tres-satisfaisante-durant-la-saison-estivale-2014.html> (consulté le 05/09/2016)

NG. L'objectif est de positionner ces derniers sur la chaîne de valeurs du produit touristique en rapport à des métiers ou activités adaptés au profil de la population ciblée.

### 2.3.2.3. Pêche maritime<sup>12</sup>

Avec une façade maritime de 72 km riche en ressources halieutiques, la province d'Al Hoceima peut se prévaloir d'un atout majeur pour son développement économique. En effet, le secteur de la pêche maritime revêt une importance socio-économique indéniable. Ce secteur génère près de 7400 emplois directs et indirects (2010). La province d'Al Hoceima dispose d'infrastructures importantes : 2 ports (Al Hoceima et Clara-Iris) et 24 centres de pêches.

Le tableau suivant présente l'évolution de l'activité de la pêche maritime en volume et en valeur sur les trois années 2011-2013. Cette activité, qui reste fluctuante, est réalisée grâce à une flotte côtière d'environ 133 unités immatriculée et de plus de 500 canots de pêches actifs

Tableau 23 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière (province d'Al Hoceima)

**Tableau N° 23 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière (province d'Al Hoceima)**

Province	Quantité(en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Pr Al Hoceima	8972	6592	8819	123661	80969	98906
Maroc	676440	848061	855489	4678052	4742381	4919489
% par rapport au Maroc	1.33%	0.78%	1.03%	2.64%	1.71%	2.01%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

Cependant, comme pour le reste des secteurs économiques, le secteur de la pêche maritime souffre de problèmes qui touchent aux aspects suivants : (i) la qualification et l'organisation des professionnels ; (ii) la commercialisation ; (iii) la mise à niveau des infrastructures nécessaires pour assurer des conditions du travail décent ; (iv) l'organisation des circuits de commercialisation et (iv) les effets négatifs associés à la pêche illégale.

Comme pour le tourisme, le secteur de la pêche maritime fait partie des priorités des pouvoirs publics. Ces derniers ont engagé une action volontariste dans une double direction à savoir, d'une part, la mise à niveau et le renforcement des infrastructures et, d'autre part, la qualification des ressources humaines notamment par le biais de l'Institut de technologie maritime d'Al Hoceima.

Comme pour le tourisme, les acteurs insistent sur le fait que la chaîne de valeurs de la pêche maritime comprend des métiers sur lesquels les centres EC2-NG peuvent se positionner. L'exemple cité le plus souvent est le métier de 'réparateurs/fabricants des filets de pêche'.

<sup>12</sup>Une bonne partie des statistiques présentées dans ce paragraphe proviennent de l'article dont le lien est le suivant : <http://maritimeneews.ma/peche/1403-al-hoceima-des-perspectives-prometteuses-pour-la-peche-maritime> (consulté le 05/09/2016)

### 2.3.2.4. L'industrie et l'artisanat

En dépit de leur manque d'actualité les grandeurs industrielles illustrées par le tableau suivant montrent que l'industrie dans l'aire de l'étude reste embryonnaire malgré la présence d'un potentiel naturel important. La contribution de la province d'Al Hoceima reste insignifiante quelle que soit la variable considérée. Le niveau plus élevé de cette contribution ne dépasse pas 0,2% et concerne le nombre d'emploi. Notons que par rapport aux deux autres provinces (Azilal et Beni Mellal), la province d'Al Hoceima présente un profil intermédiaire. Sur toutes les grandeurs industrielles considérées, la province d'Al Hoceima vient derrière la province de Béni Mellal mais devance la province d'Azilal.

**Tableau N° 24 : Grandeurs industrielles, aires de l'étude 2012**

Province \ Grandeurs industrielles	Al Hoceima (1)	Azilal (2)	Béni-Mellal (3)	Maroc (4)	% (1)/(4)	% (2)/(4)	% (3)/(4)
Chiffre d'affaires ( <i>en millions de dh</i> )	495422	74941	4392234	429733531	0.12%	0.02%	1.02%
Exportations ( <i>en millions de dh</i> )	1399	0	31829	109953376	0.00%	0.00%	0.03%
Production ( <i>en millions de dh</i> )	216479	76986	4177681	391712991	0.06%	0.02%	1.07%
Investissement ( <i>en millions de dh</i> )	2633	185	824491	23209765	0.01%	0.00%	3.55%
Valeur ajoutée ( <i>en millions de dh</i> )	68566	10637	1198487	99856658	0.07%	0.01%	1.20%
Nombre d'employés	1035	217	4399	577983	0.18%	0.04%	0.76%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014- HCP

Les données de l'enquête annuelle sur les industries de transformation, réalisée par le Ministère de l'industrie et du commerce, montre que le tissu industriel de la province d'Al Hoceima compte 90 unités, réparties en trois principaux secteurs à savoir (i) Le secteur de l'industrie agro-alimentaire (44%), (ii) la Chimie et parachimie (37%) et (iii) les industries métalliques et mécaniques (17%).

**Tableau N° 25 : Structure du tissu industriel, province d'Al Hoceima et les trois localités (2013)**

Secteurs	Nombre d'unités			
	Prov. Al Hoceima	Mun Al Hoceima	Mun Targuist	CR Rouadi
Industrie Agro-alimentaire	40	9	3	1
Chimie-Parachimie	34	14	8	0
Métalliques et mécaniques	16	6	1	0
Total	90	29	12	1

Source : Enquête annuelle sur les industries de transformation, DPCI

Les trois localités, qui vont accueillir les centres E2C-NG, regroupent près de 46% de ces unités avec une forte concentration au niveau de la municipalité d'Al Hoceima qui compte à elle seule plus de 30% du total.

Les données de l'enquête nationale sur les industries de transformation montrent que le tissu industriel de la province d'Al Hoceima est constitué principalement de petites unités. Près de 46% de

ces unités emploient moins de 5 travailleurs. Uniquement 2 unités sur 90 ont un effectif égal ou supérieur à 25 travailleurs.

Le secteur de l'artisanat qui offre des potentialités importantes ne connaît qu'un essor très modeste dans la province d'Al Hoceïma. Une meilleure connaissance des productions artisanales ancestrales qui sont perpétuées par les habitants des montagnes peuvent ouvrir des perspectives importantes au secteur, si une stratégie de soutien, d'accompagnement, et de promotion est arrêtée et mise en œuvre sur la base d'une approche participative impliquant les concernés.

Le secteur de l'artisanat demeure, malgré tout un secteur mal connu. L'insuffisance des études et la carence en information empêchent le développement de l'investissement et inhibent les tentatives d'édification de stratégies de promotions performantes.

Les données mises à la disposition de la présente étude, par la délégation provinciale de l'artisanat, se rapportent uniquement au nombre d'artisans par sous-secteur et par branche (Cf tableau 26 suivant).

Ces données montrent que les deux sous-secteurs (artisanat d'art et de production et artisanat de services) sont d'une importance comparable (56% et 44%) en termes d'effectifs d'artisans. L'artisanat d'art et de production est dominée par deux branches à savoir, d'une part, la vannerie et, d'autre part, la couture traditionnelle et le tissage avec respectivement 47% et 34% du nombre total des artisans œuvrant dans ce type d'artisanat.

**Tableau N° 26 : Répartition des artisans selon le sous-secteur et la branche Province d'Al Hoceïma -2010-2012-**

Sous-secteur/Branche	Nombre d'artisans	Pourcentage
<b>Artisanat d'art et de production</b>	<b>5793</b>	<b>56,24%</b>
-Couture traditionnelle et tissage	1800	34.18%
-Poterie et pierre	112	2.13%
-Bâtiment traditionnel	220	4.18%
-Maroquinerie	300	5.70%
-Vannerie	2500	47.47%
-Métaux	334	6.34%
-Menuiserie	527	10.01%
Artisanat de service	4507	<b>43,76%</b>
<b>Total</b>	<b>10300</b>	100.00%

Source : Direction Régionale de l'Artisanat, Al Hoceïma

Les entretiens avec les acteurs locaux confirment que ce secteur dispose de fortes potentialités et en même temps il présente plusieurs faiblesses qui entravent son développement. Ces faiblesses ont trait à la qualification des professionnels, à l'organisation et à l'encadrement du secteur, à la qualité des produits et aux circuits de commercialisation. Les centres de l'E2C-NG peuvent contribuer utilement à la requalification de ce secteur notamment par la mise en place d'une offre de formation ciblant les jeunes artisans ou apprentis.

### **2.3.4. Les secteurs porteurs et les compétences associées<sup>13</sup>**

L'un des objectifs de la présente étude est d'essayer d'identifier de manière participative avec les acteurs locaux les secteurs porteurs pouvant assurer de l'emploi aux jeunes à former dans le cadre de l'E2CNG. Les débats avec ces acteurs ont abordé les filières sur lesquelles pourrait porter la formation à dispenser par le centre socioprofessionnel dans chaque site. Il est demandé aux acteurs locaux de proposer, sur la base de la connaissance de leur territoire, des formations qui soient en adéquation avec les spécificités locales et qui répondent à un besoin du marché du travail exprimé ou latent ou devant apparaître dans un avenir proche.

Dans le cadre d'identification des secteurs porteurs, les attentes des jeunes ont été également appréhendées sommairement au sein des rencontres organisées avec des jeunes scolarisés et des enfants bénéficiant de l'éducation non formelle. Au cours des échanges, les jeunes insistent sur l'objectif d'être inséré sur le plan socio-professionnel sans pouvoir exprimer des préférences précises tant en termes de projet professionnel qu'en termes de filières de formation. Cependant, les jeunes rencontrés ont insisté sur l'importance qu'ils accordent aux conditions de formation soulignant ainsi le point positif des programmes d'éducation non formelle où le jeune bénéficie d'un accompagnement assez personnalisé et d'un environnement participatif.

#### **2.3.4.1. Dans le site d'Al Hoceima.**

Pour la municipalité d'Al Hoceima, les débats autour des possibilités d'emplois des jeunes à former dans le cadre de l'E2C-NG, organisés avec les acteurs locaux ont permis d'identifier quelques thématiques en lien avec les secteurs porteurs. Ces thématiques sont présentées dans ce qui suit.

- Tourisme : Tourisme de montagne et tourisme écologique : accompagnateurs, gérant de gites, Hôtellerie-restauration,
- Agriculture et élevage : Arboriculture (amandiers de qualité, oliviers, noyers,...), plantes aromatiques et médicinales, apiculture, élevage caprins de races améliorées,
- BTP : Construction avec les matériaux locaux, menuiserie, plomberie, électricité, peinture,...
- La pêche maritime
- Artisanat : filet de pêche,
- Emballage et conservations des produits alimentaires.

#### **2.3.4.2. Dans le site de Targuist**

Dans la municipalité de Targuist, les initiatives louables déjà entamées pour la qualification des jeunes sont à renforcer et à améliorer en adoptant la philosophie de l'E2C-NG. Le centre qui est déjà en fonction prodigue des formations qualifiantes qu'il faut élargir à d'autres thématiques que les acteurs locaux trouvent pertinentes pour leur territoire, il s'agit de :

- Hôtellerie-restauration,
- BTP : Menuiserie métallique, maçonnerie, plomberie, électricité, matériaux locaux,

---

<sup>13</sup>Une analyse fine des métiers porteurs et des compétences qui leurs sont associées, ne peut être valablement entreprise sur la base des seules données disponibles ou collectées auprès des acteurs locaux. Cette analyse ne peut se faire que dans le cadre d'un exercice de planification territoriale prospective. Le travail actuellement en cours au niveau des collectivités territoriales (élaboration des plans de développements territoriaux) est en mesure d'apporter des éléments de réponse pertinent à cette question. Le comité technique de chaque centre sous l'égide des comités provinciaux et régionaux et sous l'impulsion de Monsieur le Wali/Gouverneur aura à travailler sur ces aspects

- Artisanat de services : coiffure, soins esthétiques,
- Agriculture : arboriculture, plante médicinales et aromatiques,
- Elevage : Apiculture, caprins.

#### **2.3.4.3. Dans le site de Rouadi**

La commune de Rouadi qui est située dans la zone protégée la plus importante de la méditerranée offre des possibilités de développement de certains secteurs porteurs qui peuvent générer de l'emploi si les formations et les qualifications requises sont assurées. Les métiers que les acteurs locaux ont évoqué dans ce cadre se rapportent à :

- L'écotourisme : .accompagnateurs, gérants de gîtes, restauration, ...
- L'agriculture : Arboriculture, plantes aromatiques et médicinales, produits de la forêt,
- L'élevage : Apiculture, élevage caprins, aviculture,
- Artisanat : vannerie et poterie.

Le contact avec les acteurs locaux et les débats autour des secteurs porteurs et des métiers sur lesquelles doivent porter les formations à prévoir par centre ont permis de relever quelques lignes directrices et idées générales qu'il s'agit d'affiner pour plus de concision et de précision. Le détail des filières de formation à mettre en place est une activité à finaliser par site/commune sur la base d'un échange plus structuré et plus formalisé dans le cadre des travaux préparatoires sous l'égide du comité technique à créer conformément aux propositions de la présente étude.

Par ailleurs, étant donné que la présente étude a relevé l'absence d'un système d'information territorialisé et que les requêtes faites auprès des CRI concernés n'ont pas abouties, l'estimation des besoins actuels et futurs du marché de l'emploi local reste non faisable dans cette situation. Les données secondaires accessibles et collectées ne permettent pas non plus de faire cette estimation. Néanmoins, dans le cadre du comité technique de chaque site et avec l'implication du Wali/Gouverneur, ces besoins peuvent être valablement approchés sur la base des programmes sectoriels et des plans des collectivités territoriales en cours de réalisation.

### **2.4. Les partenaires potentiels du projet E 2 C NG**

Les entretiens organisés avec les acteurs locaux soit en focus groupe soit en individuel sont unanimes à souligner la pertinence du projet qui à leurs yeux apporte des éléments de réponse à une problématique sociale qui ne cesse de s'amplifier. Les responsables et les acteurs locaux, à leur tête M. le Gouverneur de la province sont prêts à apporter leur soutien au projet et ont exprimé leur engagement à lui assurer les conditions de réussite. Ils ont insisté sur le fait que cette œuvre collective ne peut atteindre ses objectifs que dans le cadre d'une approche partenariale impliquant tous les acteurs concernés. Certains acteurs auditionnés ont exprimé sommairement la nature de leur apport à la réussite du projet.

- Le conseil provincial qui a manifesté un grand enthousiasme, trouve que le projet vient à point nommé en coïncidant avec la période de préparation des programmes de développement des collectivités locales pour les 6 ans à venir. Le Conseil s'engage à apporter son soutien au projet dans le cadre d'un partenariat multipartite et dans la perspective de développer ce système et le généraliser progressivement à toutes les communes de la province. Il est donc prêt à signer des conventions de coopérations dans ce cadre avec les acteurs concernés

- Les conseils communaux des trois sites ont exprimé leur engagement à soutenir le projet et à lui apporter l'aide matérielle dont il aura besoin pour fonctionner dans de bonnes conditions. Ils sont prêts à signer des conventions multipartites avec d'autres acteurs à impliquer dans le projet.
- L'ANAPEC se déclare prête à mettre son expertise au service du projet et à lui apporter l'accompagnement nécessaire pendant la phase de montage et de fonctionnement,
- .Outre l'AREF, les représentants des départements ministériels ont exprimé leur disposition à apporter le soutien qu'ils peuvent en fonction de leurs moyens pour renforcer le projet sur le plan matériel et pédagogique. Dans ce cadre la Direction Provinciale de l'Education Nationale et la Formation professionnelle et la Direction régionale de l'Artisanat s'engagent à mobiliser leur expérience acquise dans le domaine de la formation par apprentissage et à la mettre à la disposition du projet. Il y a lieu de rappeler ici que l'expérience de la province d'Al Hoceima dans ce domaine est très riche et qu'elle nécessite d'être valorisée.

Par ailleurs, il est à rappeler que la présente étude ne peut à elle seule arrêter avec la précision souhaitée les engagements des acteurs et les risques probables sur la pérennité du projet. Ces engagements ne seront connus de manière concrète et précise qu'au moment de la conclusion des partenariats entre les acteurs concernés pour chaque site. La présente étude a fait une première exploration des potentialités de partenariat propres à chaque site. Ainsi, il est important de rappeler que deux points essentiels ont été mis en évidence, à savoir : (i) la nécessité d'implication du Wali/Gouverneur en sa qualité de coordonnateur des services extérieurs de l'Etat et des collectivités territoriales (CR/CP et Communes) et (ii) l'adhésion des acteurs locaux (associatifs, services extérieurs et élus) et leur bonne disposition à contribuer à la mise en place de ce projet.

Cet aspect relatif à la détermination des engagements des partenaires figure parmi les éléments qui justifient l'importance de prévoir pour chaque centre une phase préparatoire sur la base d'un plan d'action visant à mobiliser les acteurs, conclure les partenariats et à réaliser les activités de mise en œuvre (identification des filières, sélection des apprenants, équipements...).

### **3. Mise en place des centres de l'E2C-NG<sup>14</sup>**

#### **3.1. Vision et axes d'intervention du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants**

L'édification d'une vision partagée par l'ensemble des acteurs constitue un préalable au processus de création du centre socioprofessionnelle d'intégration des enfants/jeunes hors des bancs de l'école. Dans le cadre des travaux d'élaboration de cette vision les acteurs locaux ont exprimés des recommandations et des orientations à prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre dudit centre.

Les recommandations et les orientations relatées ci-dessous résument à la fois les débats organisés dans le cadre de la première phase de l'étude qui a porté sur la région de Beni-Mellal et ceux organisés dans le cadre de la deuxième phase qui a porté sur la province d'Al Hoceima.

---

<sup>14</sup>Cette section se base principalement sur les échanges avec les différents acteurs locaux concernés, initiés lors du séminaire de lancement des études et complétés lors de la visite de terrain effectués par les deux consultants. Une bonne

### 3.1.1. Recommandations et orientations émises par les acteurs

En soulignant l'importance du projet et son apport dans le cadre de la lutte contre l'exclusion des jeunes en situation de précarité, les participants aux débats ont relevé la pertinence de la catégorie de population ciblée et se disent prêts à se mobiliser et à contribuer à la réussite de cette initiative louable. Synthétisées en quelques points, les recommandations générales émises lors des débats peuvent se présenter comme suit :

- Faire participer tous les acteurs dès le début du projet et les associer à toutes ses phases depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre (CL, Services déconcentrés, Etablissements publics, ONG, Secteur privé),

- Veiller à l'implication des entreprises dans l'ingénierie de formation et adapter la formation aux spécificités locales du marché du travail ;

- S'assurer de l'adhésion des parents au projet dans toutes ses phases et surtout tenir compte des préférences de l'enfant et son projet professionnel ;

- Faire de la motivation des enfants, des parents et des enseignants un facteur de dynamisation et de développement des activités du centre (un système identique à Tayssir serait très motivant pour les jeunes et leurs parents), pour compenser le manque à gagner que laisseraient les enfants en activité ;

- Accorder une importance particulière aux jeunes ruraux et leur donner la priorité dans l'accès au centre, car ils sont les plus affectés par le décrochage scolaire et restent les moins couverts par le système de formation actuel ;

- L'hébergement et la restauration des bénéficiaires sont nécessaires pour éviter les déperditions et permettre aux personnes démunies résidant loin du centre de bénéficier de ses services.

- Garantir les moyens nécessaires à une formation pratique : ateliers et terrains agricoles/fermes pour les travaux pratiques ;

- Assurer une veille prospective pour aménager les formations chaque fois que c'est nécessaire en vue de les adapter aux besoins du marché du travail qui sont évolutifs ;

- Faire des activités parascolaires (théâtre, musique, dessin, sports,...) une composante fondamentale des programmes du centre ;

- Prévoir un accompagnement psychologique et un suivi sanitaire des bénéficiaires du centre

- Penser à valoriser les productions du centre (produits et services) pour en faire une source de recettes contribuant aux renforcements des moyens financiers ;

- Etudier avec les partenaires assurant la formation professionnelle formelle la possibilité de délivrer, au terme de la formation, un diplôme reconnu. Dans le cas échéant délivrer un certificat cosigné par le centre et les entités assurant l'encadrement pédagogique ;

- Capitaliser les expériences déjà vécues dans les sites retenus et faire converger toutes les initiatives ;

- Assurer un suivi post-formation et assister les jeunes dans leur auto emploi (TPE)

- Créer un comité de suivi (ou comité de pilotage) impliquant les acteurs concernés.

---

partie des conclusions et recommandations qui sont ressortis de ces échanges sont valables pour les deux zones étudiées (Beni-Mellal, Azilal et Al Hoceima).

-Faire de la durabilité et de la protection de l'environnement une donnée constante dans la conception et le fonctionnement du projet et faire en sorte que les formations intègrent toujours cette dimension de durabilité,

### **3.1.2. Vision exprimée par les acteurs locaux**

Les idées maitresses évoquées lors des débats en focus groupes ou en entretien semi-directifs avec les acteurs locaux mettent l'accent sur une conception large du centre socioprofessionnel et soulignent la diversité des missions à lui assigner. Pour les zones de l'étude retenues (région de Béni-Mellal, Province d'Al Hoceima), ce centre vient combler un vide en agissant dans un domaine d'une pertinence avérée et en ciblant une population dont la situation devient de plus en plus préoccupante et l'urgence de sa prise en charge est une option partagée par tous. Pour réussir son intégration et son ancrage territorial et avoir des impacts positifs sur la qualification et l'emploi des jeunes, l'Ecole de 2ième Chance Nouvelle Génération doit venir en complément à l'offre de formation actuelle, soit en ciblant une population non couverte, soit en opérant dans des territoires non encore irrigués par cette offre conventionnelle. Elle doit se caractériser par une offre de formation en adéquation avec les spécificités socioéconomiques locales et se doter d'une flexibilité et d'une capacité d'adaptation tenant compte des besoins des bénéficiaires et du tissu économique et surtout de l'évolution des besoins du marché du travail et des opportunités d'initiatives. L'ancrage territorial est également à fonder sur un partenariat public-privé impliquant la société civile et basé sur une contractualisation qui soit en mesure de garantir sa performance et sa pérennisation.

Ainsi, le centre socio-professionnel est perçu comme un centre de ressources et de rayonnement devant agir, par le biais d'actions préventives et curatives, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur visant l'intégration socio-professionnelle des enfants/jeunes de 12 à 20 ans en décrochage scolaire. Conçu dans une logique de projet éducatif à part entière, Il est à ériger en centre de référence de l'Education Non Formelle, ayant un statut d'institution provinciale animant un réseau de centres locaux (à planifier dans le temps et dans l'espace) et assumant des fonctions d'encadrement, de formation, d'accompagnement, de recherche et de veille stratégique. L'idée à terme est d'instaurer un système d'éducation non formelle bien structuré axé sur une formation-emploi des jeunes et fonctionnant parallèlement au système d'éducation formelle mais présentant des qualités intrinsèques lui permettant d'agir efficacement à l'amont, pendant et l'aval de la formation.

## **3.2. Missions du centre<sup>15</sup>**

Les missions à assigner au centre d'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 12 à 20 ans jamais scolarisés ou en rupture de scolarisation sont multiples, modulables et peuvent être opérationnalisées progressivement en fonction des moyens et des spécificités des sites ciblés. Les principales missions peuvent être catégorisées de la manière suivante :

---

<sup>15</sup>Le lecteur peut s'interroger sur la multiplicité des missions proposées pour le centre E2C-NG ; en fait l'étude donne une vision globale et holistique qui est à mettre progressivement en œuvre sur la base d'un plan d'action pour chaque centre. Toutes les missions proposées sont déterminantes pour garantir les conditions objectives de réussite et de pérennité au projet.

### 3.2.1. Missions de pré-formation et missions transversales

- Mission de connaissance du bassin de formation et du champ d'action : Le centre provincial aura un double rôle. Le premier consiste dans l'encadrement de ses antennes intercommunales qui constituent son prolongement dans son champ d'action formé par le territoire provincial. Le second rôle réside dans la prise en charge des enfants/jeunes relevant de son bassin de recrutement. La connaissance de ces deux aires sera basée sur l'élaboration d'un système d'informations ayant au moins deux versants (i) un versant socio-éducatif et (ii) un versant socio-économique. Ce système d'information qui est un outil de gouvernance par excellence et qu'il faut concevoir avec le maximum de soin sera mobilisé pour planifier les actions du centre (création d'antennes,...), connaître quantitativement et qualitativement la population cible, connaître le contexte professionnel, appréhender l'évolution future du marché du travail (actions prospectives), élaborer les critères de sélection des bénéficiaires, faire l'accompagnement et le suivi des lauréats, etc.
- Mission de recherche-développement : Le centre sera appelé à conclure des conventions de partenariat avec les acteurs disposant des compétences requises pour la réalisation d'études et de recherches pour mieux comprendre les phénomènes liés à la formation et à l'emploi des jeunes en vue de procéder, chaque fois que c'est nécessaire, à l'ajustement de son offre . Les partenaires clés concernés par cette mission sont : l'université, la Direction régionale du HCP et l'ANAPEC pour l'expertise ; les collectivités territoriales (Conseil de la région, conseils provinciaux et communes) pour le financement et le pilotage et l'arrimage politique.
- Missions de lutte contre les déperditions scolaires : Sur la base d'études contextuelles, le centre sera appelé à détecter les enfants menacés par l'abandon scolaire, à élaborer et exécuter des programmes de communication et de sensibilisation et à entreprendre des actions préventives pour le maintien de la scolarité de ces enfants.
- Missions d'élaboration et de mise à jour de l'ingénierie de formation : Au démarrage le centre doit préparer suffisamment à l'avance son ingénierie de formation sur la base des caractéristiques du contexte dans lequel il va opérer et en tenant compte des moyens disponibles et mobilisables. En outre, dans le cadre de la flexibilité et de la capacité d'adaptation dont le centre jouit l'ingénierie de la formation doit faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'une révision pour rester toujours en diapason avec les exigences du marché du travail. Il s'agit là d'assurer une veille stratégique qui permet au centre d'être toujours à l'avant-garde et de prédire et répondre aux besoins en formation de manière anticipée.
- Mission de motivation et d'attractivité : Pour attirer les enfants/jeunes et prévenir des déperditions probables, le centre doit innover sur le plan des mesures à mettre en œuvre pour attirer les candidats et surtout pour les maintenir jusqu'au terme de leur formation. Des programmes similaires à Tayssir sont à concevoir et à mettre en œuvre.
- Mission de communication et de plaidoyer : Le centre est appelé à élaborer un programme de communication pour faire connaître ses activités et les services rendus à la collectivité et partant disposer d'une stratégie et d'outils de plaidoyer. Dans le cadre de cette mission le centre aura à renforcer ces liens avec le monde du travail et à impliquer les professionnels dans toutes les phases de conception et de mise en œuvre de ses activités. Il aura également à planifier avec eux les stages des apprenants et les perspectives d'emplois qui s'offrent.

- Mission de mobilisation des fonds et de renforcement des partenariats : Le centre doit se doter d'une stratégie pour assurer la mobilisation des moyens et l'accroissement de ses ressources. Outre les nouveaux partenariats à rechercher la valorisation de sa production en produits et services peut constituer une source de recettes
- Mission d'encadrement des ONG opérant dans l'Education Non Formelle : Le centre sera appelé à mener plusieurs activités dans le cadre de sa mission d'encadrement des ONG. Après un réseautage de ces ONG, il assurera leur suivi et leur encadrement pédagogique et se chargera du renforcement des capacités de leurs ressources humaines. Les conventions de partenariat à contracter avec ces ONG préciseront l'ensemble des rôles à jouer par le centre dans ce cadre ainsi que les engagements des deux parties. Les subventions destinées à ces ONG sont à gérer par le centre. Un bon encadrement des ONG actives dans l'ENF permettra au centre de focaliser sur la formation des enfants dont l'âge dépasse 14 ans et laisser à ces ONG le soin de s'occuper valablement des enfants de 12 à 14 ans et de leur réinsertion dans les cycles scolaires ou de formation professionnelle.

### **3.2.2. Missions de formation et de soutien**

- Mission pédagogique : Il s'agit d'offrir une éducation de base relative au savoir, savoir-faire et savoir être, appuyée par une formation professionnelle conforme aux besoins du marché du travail et aux attentes des jeunes. Cette mission confère au centre le rôle d'une école atelier et également le rôle d'incubateur.
- Missions d'encadrement et d'appui psychosocial : Le centre doit se doter des compétences requises pour assurer l'encadrement et le suivi social et psychologique des bénéficiaires.
- Mission d'encadrement parascolaire : Le centre a également pour mission d'offrir des activités parascolaires adaptées à la population bénéficiaire. Des activités sportives, de loisirs, artistiques et culturelles doivent accompagner constamment la formation pédagogique et faire partie intégrante des programmes de formation et d'éducation des bénéficiaires.
- Mission d'hébergement et de restauration : Les victimes de la déscolarisation sont souvent des personnes en situation de vulnérabilité, issues de milieu pauvre ou résidant loin des établissements scolaires. Pour cette catégorie de population l'hébergement et la restauration sont des conditions sine qua non pour leur accès et leur maintien au sein du centre. Le centre doit donc être doté de tous les moyens humains et matériels lui permettant d'assurer l'hébergement des enfants dans des conditions dignes.

Les centres socio-professionnels auront à couvrir des bassins de recrutement qui vont au-delà des limites d'une commune ou d'une municipalité. Ainsi, l'inclusion des jeunes résidant loin du lieu d'implantation de ces établissements et qui généralement ne disposent pas des moyens garantissant un accès effectif aux services offerts, impose une prise en charge couvrant toutes les catégories d'âge.

Cette prise en charge consiste dans le transport/hébergement et la restauration des jeunes bénéficiaires en adaptant l'offre à la catégorie d'âge ciblée et au territoire concerné. Ce travail est à faire spécifiquement au niveau de chacun des centres (comité technique) pendant la phase préparatoire.

- Mission de soutien pédagogique : Le centre sera amené à assurer le soutien pédagogique hors cours, il doit par conséquent être doté de ressources humaines dédiées à cette tâche.

### **3.2.3. Missions post-formation**

- Mission d'accompagnement des lauréats du centre : En s'appuyant sur ses partenaires institutionnels publics et privés, le centre élaborera une stratégie d'accompagnement de ces lauréats pour veiller à leur insertion dans le tissu économique local. L'insertion peut se faire par le biais de postes de salariés ou par l'auto emploi. Le centre pourra, dans ce cadre, aider au développement des unités de l'économie sociale en soutenant ces lauréats dans la création de coopératives ou toutes autres formes juridiques appropriées.
- Missions de recherche de fonds pour le soutien des lauréats : Avec l'appui de ses partenaires notamment les collectivités territoriales, l'ADS, l'INDH, le centre travaillera pour la création d'un fonds d'investissement dédié aux jeunes disposant d'une qualification professionnelle.
- Mission de suivi des lauréats : Le centre développera une activité qui consiste à suivre ses lauréats pendant la phase post-formation et éventuellement aider à la création d'une association des lauréats qui l'accompagnerait dans ce suivi.

## **3.3. Mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants**

La présente étude s'attache principalement à cerner les conditions nécessaires à la mise en place des centres socio-professionnels, à leur fonctionnement et à leur pérennité, sans aborder, en détail, les entraves et les obstacles éventuels pouvant impacter leur mise en œuvre. Cependant, il y a lieu de souligner que les entraves/obstacles probables découleraient en fait de la non satisfaction des conditions précitées.

De manière plus spécifique portant sur la dimension socio-économique, l'étude a montré la fragilité du tissu économique des communes étudiées et la faible capacité d'absorption de la main d'œuvre par les marchés du travail locaux. Cette situation indépendante du centre ne peut changer que si une dynamisation de l'économie est entreprise par tous les acteurs concernés. De ce fait, la réalisation, la pérennité et la performance du centre passe par son intégration dans les priorités des programmes de développement locaux, particulièrement dans les plans de développement territoriaux (région, provinces, communes). C'est là une option fortement recommandée, dont la concrétisation nécessite d'entreprendre les démarches requises dans les meilleurs délais possibles pour saisir l'opportunité de préparation de ces plans qui s'offre actuellement. En effet, la mise en œuvre des centres E2C-NG en dehors de ces plans les mettrait en face de défis et enjeux qu'ils seraient incapables d'affronter seuls (renforcement de la dynamique de l'emploi, connaissance du marché du travail, implication des professionnels...). Ainsi, l'étude met en évidence la chaîne de valeurs pour la réalisation et la pérennité d'un centre E2C-NG et une rupture ou une faiblesse d'un maillon donné constituerait une entrave/obstacle potentiel à la réalisation des objectifs escomptés.

La mise en place du centre d'intégration socio-professionnelle des enfants/jeunes obéit à une planification des diverses activités qui sont soit séquentielles soit simultanées

### **3.3.1. Choix des sites et des locaux :**

La discussion autour de cette question du choix des sites et des locaux fait apparaître un consensus parmi la majorité des acteurs pour prendre en compte les dimensions d'hébergement et de restauration. Cependant, les trois sites ne sont pas au même niveau de discussion autour de cette question.

Pour Al Hoceima, la question est abordée pour la première fois en marge des discussions sur la pertinence du projet E2C-NG pour la ville. Après avoir admis unanimement la pertinence du projet, les acteurs ont faits quelques propositions qui visent toutes à mobiliser des locaux existants. Certains de ces acteurs ont évoqués la possibilité d'exploiter certains centres sociaux de proximité qui sont en arrêt ou sous exploités. Plusieurs cas ont été cités mais présentent tous l'inconvénient de ne pas pouvoir intégrer l'hébergement et la restauration. D'autres acteurs ont émis la proposition d'une réaffectation des locaux actuels de la Délégation provinciale de l'éducation, appelée à déménager dans les anciens locaux de l'AREF Al Hoceima-Taza-Taounate. Cette dernière option présente plusieurs avantages : (i) facilement mobilisable sur le plan institutionnel car les locaux dépendent du Ministère de l'éducation nationale, porteur du programme E2C-NG ; (ii) centralité de sa localisation et (iii) capacité à intégrer l'hébergement et la restauration.

La municipalité de Targuist présente à nos yeux un cas doté de beaucoup d'atouts pour lancer le centre socioprofessionnel dans de très bonnes conditions. Un centre multifonctionnel assez bien équipé assure des formations à une population qui fait partie de celle ciblée par l'E2C-NG. En outre, ce centre est juxtaposé à deux autres structures qui peuvent être mobilisés pour transformer ce centre professionnel en un centre E2C-NG. Ces deux structures concernent respectivement la maison de l'étudiant (pour l'hébergement) et des ateliers en arrêt gérés par une association régionale. Notons que ce centre socio-professionnel est géré par une association dynamique ayant acquis une bonne expérience et une bonne réputation auprès de tous les acteurs de développement au niveau local, régional, national et international. Il est donc fortement recommandé de capitaliser sur cette expérience et entreprendre les démarches nécessaires pour ériger ce centre en centre E2C-NG.

En ce qui concerne la commune Rouadi, un travail préparatoire a été fait par les acteurs institutionnels qu'il s'agit d'ajuster pour lui assurer la conformité avec la conception développée dans la présente étude. Ce travail préparatoire propose l'école Rouadi 2 comme site devant abriter le centre E2C-NG.

### **3.3.2. Population cible :**

De par l'étendue de la tranche d'âge considérée (12 à 20 ans), la diversité de la situation dans laquelle se trouvent les enfants en décrochage scolaire et les moyens limités dont peut disposer chaque centre, il est impératif de cibler les groupes les plus prioritaires selon les spécificités locales exprimées par les acteurs locaux. Cette façon de faire est dictée également par le souci d'avoir des groupes homogènes garantissant une cohésion interne. Une catégorisation des enfants/jeunes en décrochage scolaire est faite dans le cadre de l'étude réalisée par la Direction de l'Education Non Formelle (DENF) du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, intitulée : "mission d'appui à l'élaboration du dispositif de recensement et à l'actualisation de la typologie des

enfants non scolarisés / déscolarisés au Maroc''<sup>16</sup>. Cette catégorisation comprend les groupes suivants :

- Enfants au travail pour gagner de l'argent
- Enfants apprentis de l'un des métiers
- Enfants travaillant dans l'exploitation familiale
- Enfants travaillant dans d'autres foyers que les leurs
- Enfants au foyer
- Enfants de la rue
- Enfants exploités

Outre l'âge et le sexe les critères de sélections des bénéficiaires des centres socioprofessionnels peuvent s'appuyer sur la catégorisation ci-dessus. Relativement à l'âge, les discussions avec les acteurs locaux laissent apparaitre, comme c'est le cas dans la région de Béni-Mellal, une frange prioritaire différente pour chaque site. Cette frange va bénéficier en premier des services du centre socioprofessionnel dans la perspective d'étendre, à terme, la couverture aux autres catégorie. Cette hiérarchisation proposée donne pour les trois sites les tranches d'âge prioritaires suivantes :

Pour le centre à créer à Al Hoceima la tranche d'âge de 18 à 20 ans bénéficiera de la priorité.

Pour la municipalité de Targuist le centre ciblera en premier les enfants de : 15 à 17 ans.

La commune de Rouadi compte donner la priorité aux enfants de 12 à 14 ans.

Dans chacun des sites les acteurs locaux avancent des arguments qui leurs semblent les plus forts compte tenu des spécificités locales et des possibilités qui s'offrent. Pour Al Hoceima et Targuist, avec l'option d'assigner au centre la mission d'encadrer les ONG qui travaillent dans le cadre de l'ENF et de les laisser se charger des enfants de 12 à 14 ans, les acteurs locaux estiment que le centre doit cibler les enfants de 15 ans et plus. Cependant, chaque site souhaite donner, pour commencer, la priorité à une tranche d'âge spécifique. Pour Targuist, il est urgent de prendre en charge les adolescents pour les accompagner dans cette phase très sensible de leur vie. Ainsi, ils ont proposé que le centre, dans ses débuts, commence par former les enfants de 15 à 17 ans.

Pour la municipalité d'Al Hoceima, où la délinquance semble menaçante, les jeunes de 18 à 20 ans sont jugés comme étant les plus prioritaires. Ils sont victimes d'oisiveté et dans le meilleur des cas d'exploitation due à leur manque de qualification ou à une migration forcée pour aller chercher du travail sous d'autres cieux.

Pour la commune de Rouadi le problème se pose au passage du primaire vers le collégial qui constitue une sorte de barrage infranchissable par une part notable d'élèves qui souffrent d'un manque de conditions élémentaires nécessaires pour la poursuite de leurs études (pauvreté, absence de moyens de transport, normes et traditions,...).

### **3.3. Choix du mode de gouvernance :**

La gouvernance est un facteur important et déterminant de la performance. En tant que déterminant de la performance, elle est aussi stratégique que l'investissement en capital et en

---

<sup>16</sup>contrat-cadre BENEFAID/2009EuropeAid/127054/C/SER/Multi - LOT N°9, RfS :2012/284794, rapport final de la phase2, Septembre-Novembre 2012

ressources humaines. Le mode de gouvernance de chaque projet est tributaire des objectifs et des missions associées à ces objectifs.

Pour le programme E2C-NG, l'objectif ultime de l'insertion socio-professionnelle des enfants et jeunes non ou peu qualifiés est associé à deux principales missions à savoir: (i) assurer une offre de formation qualifiante touchant les différentes catégories de la tranche d'âge 12-20 ans et (ii) assurer l'encadrement des associations opérant dans le programme conventionnel de l'éducation non formelle ciblant les enfants déscolarisés de 09 à 14 ans.

Compte tenu de l'objectif et des missions qui lui sont associées, le mode de gouvernance des centres E2C-NG devrait être discuté et débattu en tenant compte des constats et postulats suivants :

(i) Les deux missions des centres E2C-NG exigent foncièrement une approche territoriale dans la mesure où l'inclusion socio-professionnelle des jeunes non qualifiés, but ultime de la nouvelle stratégie de l'éducation non formelle, est un besoin territorial qui concerne l'ensemble des communes et qui se pose encore avec plus d'acuité dans les territoires enclavés ou en retard de développement.

(ii) Le programme E2C-NG présente l'avantage de proposer une nouvelle vision de la qualification du jeune. Cette qualification passe nécessairement par la formation, mais la nouveauté du programme E2C-NG réside dans le fait que cette formation est intégrée dans une stratégie d'accompagnement multidimensionnel du jeune. Cet accompagnement lui assure de manière intégrée un encadrement 'scolaire' pour le rattrapage ou la consolidation des acquis d'éducation de base, un encadrement professionnel pour l'initiation à un métier et l'accès à l'emploi, un encadrement psychosocial pour lutter contre les facteurs de la vulnérabilité sociale et atténuer ses effets et un accompagnement matériel par la prise en charge des conditions d'implication du jeune (hébergement, restauration, transport...) et créer les conditions d'épanouissement des jeunes bénéficiaires. De ce fait, la réussite des centres E2C-NG est tributaire de l'adoption de l'approche partenariale et des capacités des acteurs à la mettre en œuvre sur le terrain. En effet, la prise en charge intégrée du jeune sur la base de cet accompagnement à 4 dimensions interdépendantes ne peut être assurée par un seul acteur quelle que soit sa capacité d'action.

(iii) L'offre de formation qualifiante des centres E2C-NG ambitionne d'apporter une valeur ajoutée en s'inscrivant en complémentarité avec l'existant. Cette offre cible en priorité les enfants ou les jeunes non bénéficiaires des programmes d'appui existants et/ou les territoires qui ne sont pas ou sont faiblement 'irrigués' par l'action publique.

L'offre de 'qualification', émanant des centres E2C-NG est nécessairement territorialisée fonctionnant en réseau pour couvrir l'ensemble des territoires concernés. Elle devrait être conçue et mise en œuvre dans un cadre partenarial ad hoc (existant ou à créer) et Elle devrait s'intégrer de manière pertinente et positive à l'offre existante sur le territoire concerné.

Compte tenu de ce cadrage, la gouvernance des centres E2C-NG peut être conceptualisée à trois niveaux de décisions complémentaires : (i) la région ; (ii) la province et (iii) le centre en tant que structure de production et de prestations des services associés aux missions de l'E2C-NG.

Cette section présente chacun de ces niveaux de gouvernance en précisant sa finalité et les principaux acteurs concernés.

### **A. Le niveau régional :**

L'objectif politique ici est d'assurer la cohérence de l'offre de formation qualifiante dans sa globalité et celle des centres E2C-NG en particulier avec les besoins des territoires de la région. Aussi, au niveau régional, l'action porte sur les aspects suivants :

(i) élaboration de manière prospective et participative de la stratégie régionale de la formation qualifiante intégrant le volet E2C-NG. Cette stratégie régionale de la formation qualifiante devrait faire partie de la stratégie régionale de l'éducation et de la formation qui à son tour devrait être une composante de la stratégie régionale de développement que les partenaires de la région, menés par le Conseil de région, devront élaborer et adopter.

(ii) élaboration d'une carte régionale de la formation qualifiante intégrant le volet E2C-NG. Cette carte devrait faire partie du plan de développement régional adopté par le conseil de la région

(iii) Prise en charge de la mission de suivi et d'évaluation.

(iv) Coordination entre les centres E2C-NG d'envergure provinciale.

Compte tenu de ces missions, l'action en matière de formation qualifiante devrait être coordonnée au niveau régional par le Conseil de la région et impliquer l'AREF, les services extérieurs concernés avec un soutien volontariste de M. le Wali (Formation professionnelle, OFPPT, ANAPEC, les départements formateurs, les départements en charge des secteurs sociaux, HCP), les chambres professionnelles, la CGEM, l'Université.

Au niveau régional, la gouvernance de la formation qualifiante se fera par le biais de deux comités :

- a. Le comité régional de la formation qualifiante : présidé par le Conseil de la région, ce conseil doit avoir pour mission de valider la stratégie régionale et la carte régionale de la formation qualifiante et doit être un espace de coordination. Il doit également piloter et superviser le dispositif de suivi et d'évaluation. La représentation dans ce comité devrait être assurée au niveau politique (les responsables des différents acteurs concernés). Ce comité devrait avoir le parrainage et l'appui de Monsieur le Wali. Sur le plan pratique, ce comité constitue une version améliorée de l'actuel Comité régional de l'amélioration de l'employabilité (CRAME).
- b. Le comité technique régional de la Formation qualifiante : Ce comité constitue le bras technique et opérationnel du comité précédent. Sa mission comprend les activités suivantes : (i) l'élaboration de la stratégie régionale et de la carte régionale de la formation qualifiante ; (ii) l'élaboration et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation.

Ce comité technique régional devrait être animé par le binôme AREF et Délégation régionale de la Formation professionnelle. L'AREF devrait assurer la présidence et la DRFP le secrétariat général. De plus, ce comité devrait comprendre l'ANAPEC, les représentants des départements formateurs, les représentants des chambres professionnelles, la CGEM, l'Université et le HCP.

### **B. Au niveau provincial :**

Dans une logique de développement territorial harmonieux, l'offre de formation E2C-NG devrait faire partie de l'offre de formation qualifiante qui elle-même devrait faire partie de l'offre d'éducation et de formation au niveau territorial.

L'idéal serait que chaque niveau territorial de décision (région, province et commune) se dote d'un comité d'éducation et de formation qui couvrent toutes les offres de formation nécessaires à la

qualification du potentiel humain du territoire dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie (formel/non formel ; formation initiale/continue ; formation diplômante/formation qualifiante).

La réalité étant loin de cet idéal, nous proposons de focaliser la gouvernance au niveau de la province sur l'offre de formation E2C-NG. Chaque province devrait être dotée d'un centre 'provincial' E2C-NG qui a la double mission de (i) prestation de services de formation pour les jeunes relevant de son bassin de recrutement et de (ii) supervision et d'accompagnement des ONG 'Education non formelle' opérant dans son bassin de recrutement et des centres E2C-NG communaux de la province.

De ce fait, au niveau provincial, la gouvernance sera assurée par deux comités :

- a. Le comité provincial de la formation qualifiante : il doit être mis en place et fonctionner à l'image du comité régional décrit précédemment. Il doit être parrainé et appuyé de manière volontariste par M. le Gouverneur.
- b. Le comité technique provincial : Il a un double rôle. En premier lieu, servir de bras technique pour le comité provincial de la formation qualifiante et jouer le rôle du conseil d'administration du centre provincial E2C-NG. Ce comité technique doit être présidé par la DPEN et doit intégrer la DFPF, les départements formateurs actifs dans la province, les représentants des collectivités territoriales concernées (Conseil provincial et les communes hébergeant un Centre E2C-NG), l'ANAPEC, la DAS et l'entraide nationale

### **C. Au niveau de chaque centre E2C-NG :**

La gouvernance au niveau de chaque centre devrait répondre à deux besoins : (i) le pilotage politique du centre et (ii) la gestion au quotidien du centre.

- a. Le pilotage politique du centre : Ce pilotage est assuré par un conseil d'administration. Il y a lieu ici de distinguer entre le cas du centre E2C-NG localisé dans le chef-lieu de la province et les autres centres E2C-NG dits communaux ou intercommunaux (concerne une ou plusieurs communes).

-Pour le centre E2C-NG situé dans le chef-lieu de la province, le pilotage politique est assuré par le comité technique provincial décrit dans le point B.b précédent.

-Pour les autres centres E2C-NG, le comité de pilotage devrait être présidé par le représentant de la DPEN et doit être constitué des représentants des départements formateurs présents localement, du représentant des départements sociaux présents localement, du représentant de l'INDH-commune et du représentant du conseil communal ainsi que 3 ou 2 personnes ressources connus localement pour leur expertise et leur engagement en faveur de l'éducation.

- b. Gestion du centre E2C-NG : Cette gestion est assurée par une ONG pour avoir la flexibilité nécessaire en matière de mobilisation et d'utilisation des ressources financières de telle sorte à pouvoir mettre en œuvre toutes les missions du centre. Cette ONG peut être sélectionnée au sein des ONG existantes sur la base d'un appel à projet en privilégiant les critères de performance. L'ONG gestionnaire peut aussi être créée de manière ad hoc spécialement pour la prise en charge de la gouvernance d'un centre. C'est cette dernière option qui a été privilégiée par les acteurs à Azilal.

Dans le cas d'Al Hoceima, la gouvernance, vue au niveau de la gestion du C2C-NG, se présente comme suit :

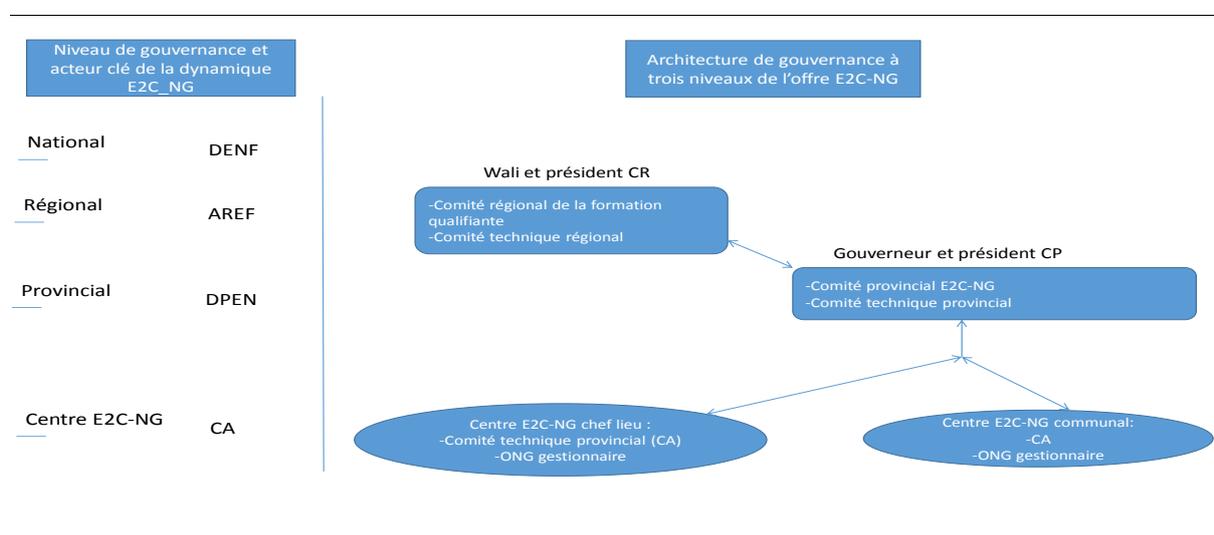
-CR Rouadi : Une ONG qualifiée a été sélectionnée suite à un appel à projet. Cette ONG accompagne l'AREF et la DPEN dans le travail de réflexion et de conception en cours.

-Mun Targuist : L'ONG gestionnaire est toute désignée. Il s'agit de l'ONG gestionnaire du centre d'initiation professionnelle qui est en activité depuis quelques années.

-Mun Al Hoceima : le débat avec les acteurs locaux sur ce point a confirmé la préférence de ce dernier au mode de gestion délégué assuré par une ONG. La densité du tissu associatif dans la ville permet d'envisager une sélection par appel à projet. Cependant, il est important de laisser ouverte la possibilité de l'option alternative qui consiste à créer de manière ad hoc une ONG spécialement dédiée à la gestion du C2C-NG de dimension provinciale.

En résumé, la question de la gouvernance revêt une importance capitale pour la réussite du programme E2C-NG. A chaque niveau de gouvernance (régional, provincial, centre E2C-NG), la gouvernance se pose dans deux dimensions complémentaires : (i) institutionnel/politique et (ii) opérationnel. Le schéma suivant récapitule le mode de gouvernance des E2C-NG et leur réseautage.

**Schéma N° 1 : Mode de gouvernance du réseau des centres E2C-NG**



Source : Elaboré par les auteurs

### 3.4. Préparation psychologique et mobilisation des acteurs pour une appropriation du projet.

Les acteurs locaux s'accordent à dire que la création du centre socio-professionnel doit être précédée d'un programme de communication et de sensibilisation qui a pour objet de mobiliser les partenaires potentiels et de les fédérer autour du projet. La mission de mobilisation des acteurs est attribuée au comité technique E2C-NG au niveau provincial

Dans ce cadre, l'AREF et les DEEN, avec le soutien de la DENF et l'UNESCO, sont appelés à faire le plaidoyer de manière très volontariste auprès de décideurs clés au niveau de chaque territoire à savoir la collectivité territoriale et l'autorité territoriale. Ces deux acteurs ont la capacité de mobiliser les autres acteurs et de contribuer à inscrire de manière pérenne la formation qualifiante en tant que besoin structurel de leur territoire.

Une fois ces deux acteurs clés sont convaincus et mobilisés, la préparation et la mobilisation des acteurs autour des centres E2C-NG devrait être pris en charge par le comité technique provincial des centres E2C-NG

Ce comité, outre la mobilisation et la sensibilisation de tous les acteurs, aura pour mission de travailler pour la conclusion des partenariats en préparant les conventions et les cahiers de charges et en les présentant pour la signature. Ce comité peut également statuer sur le choix de l'ONG à laquelle sera confiée la gestion du centre. Il peut, le cas échéant être assisté par une expertise externe à mobiliser.

### **3.5. Consistance du centre et offre de formation : locaux, population cible et offre de formation.**

Une fois le choix des locaux opéré, l'effectif à former connu, les formations à dispenser identifiées, une expertise technique des bâtiments du centre devient nécessaire. Le but est d'auditer les aspects physiques et faire un état des lieux en vue d'identifier les actions d'adaptabilité et les aménagements qui s'imposent pour les fonctions de formation-éducation, d'apprentissage des métiers, d'hébergement-restauration, d'activités parascolaires et sportives et pour les locaux administratifs

Vient ensuite l'équipement du centre qui lui aussi nécessite une étude pour en arrêter le nature et l'estimation des quantités et des prix. Outre les équipements classiques nécessaires à la formation initiale, il est bien entendu que les types d'équipements à acquérir sont étroitement dépendants des formations à dispenser et des métiers retenus. Les équipements sont à calibrer en fonction des effectifs à former simultanément à moyen terme. L'équipement relatif aux activités autres que celles de formation est également à prévoir en fonction des bénéficiaires : hébergement-restauration, activités parascolaires, activités sportives, soutien social,...

Comme il est signalé plus haut, les formations à assurer par le centre doivent être en conformité avec les spécificités du tissu économique local et du marché du travail, et doivent également anticiper les métiers à développer dans le cadre des secteurs porteurs.

Les filières de formation à choisir parmi celles identifiées par les acteurs locaux et inventoriées dans les chapitres précédents doivent faire l'objet d'une ingénierie de formation à élaborer pour chaque centre, par des experts, durant la phase de préparation du centre sous la supervision du comité technique. Cette ingénierie de formation doit aborder le problème de certification et doit être conduite en impliquant tous les acteurs et tout le personnel qui sera chargé de la gestion administrative et pédagogique du centre.

### **3.6. Perspective d'avenir : création de centres satellites pour les groupes de communes**

Partant du constat évoqué au début du présent rapport qui souligne que les victimes des déperditions scolaires sont surtout présentes dans les zones reculées connaissant des déficits en équipements socio-éducatifs et économiques, il est impératif de penser, à terme, à assurer la couverture de ces zones par des centres socioprofessionnels de type E2C-NG. Ainsi, les centres à créer au chef-lieu des provinces seront appelés à moyen terme à planifier, sur la base d'études à mener au niveau provinciale, la création d'antennes intercommunales.

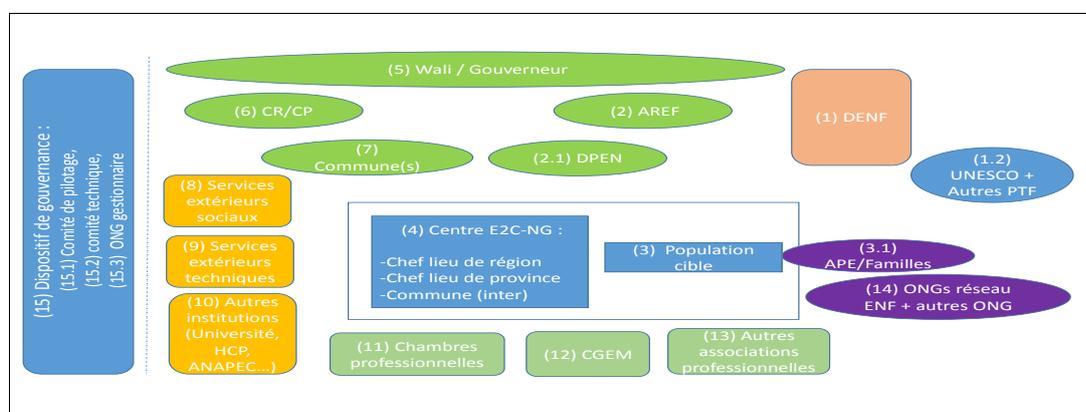
Il est également important de s'approcher dès à présent des conseil préfectoraux et provinciaux qui sont en phase d'élaboration de leur plan de développement pour la période 2017-2022 pour envisager avec eux, la possibilité d'introduire la création de centres socio-professionnels dans leurs plans d'action.

Il est aussi pertinent d'envisager la possibilité de disposer de camions/ateliers de formation à mobiliser pour répondre à des besoins de formation exprimés par des enfants résidant loin des centres en activité.

#### 4. La chaîne de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG : rôle des acteurs

Le schéma suivant présente l'ensemble des acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs de l'offre de formation territoriale E2C-NG

Schéma N° 2 les acteurs intervenants dans la chaîne de valeurs des centres E2C-NG



Source : Elaboré par les auteurs

Les commentaires suivants explicitent le rôle de chacun de ses acteurs et les modalités de sa mobilisation :

**(1). DENF :** La DENF assure la maîtrise d'ouvrage au niveau national conformément aux dispositions de sa nouvelle stratégie de l'éducation non formelle, inscrite dans la stratégie nationale de l'éducation et de la formation (2015-2016). En s'appuyant au niveau territorial sur les AREF, son rôle consiste à accompagner le processus de mise en place des centres E2C-NG dans les différentes régions. L'accompagnement peut être institutionnel (mobilisation des acteurs), technique (études de faisabilité, production de ressources à partager) ou financier (appui au démarrage)

**(1.2) UNESCO et autres partenaires techniques et financiers :** l'UNESCO est sollicitée par la DENF pour appuyer techniquement le processus de mise en place de l'offre E2C-NG. Cet appui passe, entre autres, par la conduite des études de faisabilité. L'apport de l'UNESCO est appréciable sur le plan de la mobilisation des acteurs nationaux et locaux ainsi que sur la mise en perspective de l'E2C-NG par rapport aux pratiques internationales. L'accompagnement par la coopération internationale ne devrait pas se limiter à la phase de lancement du projet. En d'autres termes, l'accompagnement par la coopération internationale doit aller au-delà de la phase du kik-off.

**(2) AREF :** L'AREF est le porteur technique du projet E2C-NG sur le plan régional. Son rôle est multiple. Elle intervient pour mobiliser les acteurs institutionnels (Autorité territoriale, Conseils de régions, Conseil provinciaux, Services extérieurs, Opérateurs économiques, ONGs). Elle intervient également pour accompagner les directions provinciales de l'éducation nationale. Son rôle est également déterminant dans la mobilisation des ressources financières propres pour l'appui de ces centres. Enfin, l'AREF joue un rôle central dans la mise en place et l'animation du comité de pilotage qui constitue l'une des composantes du dispositif de gouvernance de l'offre E2C-NG (Cf. commentaires (15)).

**(2.1) DPEN :** La DPEN joue le rôle de l'AREF dans sa province d'action. De plus, la DPEN intervient en mobilisant une ou deux personnes ressources pour animer le comité technique de mise en place (Cf. commentaires (15)).

**(3) Population cible :** Conformément à la nouvelle stratégie de l'ENF, l'offre E2C-NG cible les jeunes non scolarisés ou en décrochage scolaire âgés de 12 à 20 ans. Cette population peut être structurée en trois groupes d'âge : 12-14 ans ; 15-17 ans et 18-20 ans. Avec l'appui de l'AREF et de la DPEN, les acteurs locaux sont appelés à procéder à un diagnostic pour évaluer le volume et la structure de la population cible et de déterminer la(es) catégorie(s) d'âge prioritaire(s) pour chaque centre.

**(3.1) Associations des parents d'élèves et les familles des enfants/jeunes ciblés :** Le diagnostic sur la population cible devrait intégrer également des échanges avec les associations des parents d'élèves et les parents/tuteurs des enfants ciblés. L'objectif de ces échanges est double. Il s'agit d'abord de présenter le projet et de convaincre les parents et leurs représentants de la pertinence du projet pour s'assurer de leur implication. Ensuite, dans une logique participative, ces échanges seront l'occasion de recueillir le point de vue et les attentes des parents par rapport à ces centres.

**(4) Centre Ecole de la 2ème chance Nouvelle génération (E2C-NG) :** Les centres E2C-NG sont conceptualisés pour travailler en réseaux à trois niveaux (région, province, inter communes) avec l'objectif à terme de couvrir tout le territoire de la région.

A terme, chaque chef-lieu de province sera doté d'un E2C-NG dont la zone de recrutement (des bénéficiaires) est centrée sur la municipalité avec une ouverture aux communes limitrophes. La couverture des autres communes sera assurée par des centres couvrant des zones intercommunales. Chaque zone intercommunale est constituée d'une commune ou de plusieurs communes homogènes.

Le centre localisé dans le chef-lieu de la région se distingue des autres par une mission supplémentaire relative à la coordination entre les centres provinciaux. Ce centre sera considéré comme un centre de ressource qui prend en charge toutes les activités pouvant faire l'objet d'un partage avec les autres centres provinciaux de la région.

Le centre E2C-NG communal ou intercommunal servira la population cible identifiée au niveau de la commune ou des communes relevant du champ d'action.

**(5) Wali/Gouverneur :** Partant du fait que les centres E2C-NG ambitionnent d'assurer une prise en charge intégrée (enseignement, initiation professionnelle, soutien psycho-social, activités extra scolaires, mobilité/hébergement, accompagnement pour l'insertion professionnelle), leur bon fonctionnement reste tributaire de la qualité de l'implication de tous les acteurs

intervenants dans la chaîne de valeurs (en amont de la formation, pendant la formation, en aval de la formation). L'adhésion et le soutien du Wali de la région est nécessaire pour faire adhérer les acteurs régionaux au projet. Il en est de même pour le Gouverneur au niveau de chaque province de la région. Le Wali/Gouverneur et ses services interviennent doublement. M. le Wali/gouverneur intervient en personne dans la gouvernance du projet en assurant la présidence du comité de pilotage régional/provincial (Cf. commentaires (15)). Les services de la Wilaya ou de la province interviennent par le biais de la division de l'action sociale (DAS) pour animer le comité technique provincial et appuyer financièrement les activités du projet par le biais de l'INDH (transport, construction, équipement...).

**(6) Conseil de région/Conseil provincial ; préfectoral** : Dans la nouvelle réforme de la régionalisation avancée, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle central dans la dynamique de développement économique et social de leurs territoires respectifs. L'emploi et la qualification des ressources humaines sont (seront) au centre leurs attributions.

Le Conseil de la région intervient en s'appropriant le projet et en l'intégrant dans son plan de développement territorial. Ce qui ouvre la possibilité d'un appui institutionnel, logistique et financier pour l'ensemble du réseau des centres E2C-NG relevant de son territoire. Le Conseil de la région peut également jouer un rôle de facilitateur et de mobilisateur pour avoir le soutien d'autres partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Le Conseil de la région participe aux organes de gouvernance en assurant la vice-présidence du comité de pilotage régional.

Au niveau de chaque province/préfecture, le conseil provincial/préfectoral joue un rôle identique à celui joué par le conseil régional au niveau de la région. La participation du Conseil provincial/préfectoral à la gouvernance du projet porte aussi bien sur le comité de pilotage provincial que le comité technique. Pour une pérennité de cet appui, il est important de faire le plaidoyer auprès des CP concernés pour intégrer les Centres E2C-NG dans leurs plans de développement.

**(7) Communes** : Les communes ont le même rôle que les deux collectivités territoriales précédentes (CR et CP). Chaque commune est appelée à soutenir le(s) centres E2C-NG qui accueillent ses administrés. Ce soutien prend la forme d'un appui institutionnel, logistique et financier et d'une implication dans les organes de gouvernance des centres E2C-NG qui la concernent. Cette implication dans la gouvernance passe par la participation de la commune au Comité de pilotage provincial/préfectoral et au comité technique de mise en place et de suivi. Le soutien matériel peut être sous forme de contribution à la construction (terrain, construction), à l'équipement du Centre E2C-NG. Alors que l'appui financier peut être sous forme d'une subvention régulière au profit de l'ONG qui assure la gestion du Centre. Pour une pérennité de cet appui, il est important de faire le plaidoyer auprès des communes concernées pour intégrer les Centres E2C-NG dans leurs plans de développement.

**(8) Services extérieurs sociaux** : Le processus de mise en place d'un centre E2C-NG et le bon fonctionnement de ce dernier exigent l'implication de services extérieurs sociaux. Il s'agit des départements suivants : Formation professionnelle, Entraide nationale, Agence de développement social (ADS), la Division de l'action sociale via l'INDH, le ministère de la santé, le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de la culture.

Par leurs attributions respectives, ces acteurs institutionnels peuvent apporter une valeur ajoutée certaine au bon fonctionnement d'un centre E2C-NG. Les principaux apports par acteurs sont les suivants :

- Formation professionnelle (y compris l'OFPPPT) : Formateurs sur le volet professionnel ; contribution au choix des filières de formation.
- INDH : contribution à la construction, à l'équipement du centre mais également contribution à la mise en place d'un service de transport.
- ADS : renforcement de capacités, ingénierie sociale et dans une moindre mesure équipement du centre.
- Entraide nationale : Subvention au fonctionnement, formateurs sur le volet professionnel
- Ministère de la santé : Suivi médical, assistances sociales.
- Ministère de la jeunesse et des sports : Encadrement des activités parascolaires ; formateur sur le volet professionnel ; financement des projets d'auto-entreprenariats.
- Ministère de la culture : encadrement des activités culturelles.

**(9) Services extérieurs techniques** : L'implication de ces services extérieurs techniques est nécessaire pour réussir la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires. Chacun de ses services peut être utile dans ses domaines d'attribution en aidant à :

- identifier les filières porteuses au niveau de la formation,
- contribuer à l'assurance qualité de la formation en mobilisant l'ingénierie de formation nécessaire et/ou en mobilisant en interne les formateurs qualifiés.
- contribuer à faciliter la transition de la formation vers l'emploi (stage, réseaux de recrutement...).

La liste des services extérieurs techniques comporte : -le ministère de l'industrie et du commerce, le ministère de l'agriculture, Artisanat, tourisme, Economie sociale...

Ces services sont à mobilisés au cas par cas selon les besoins de chaque centre E2C-NG.

**(10) Autres services extérieurs** : Trois acteurs dont la mission est transversale sont particulièrement utiles pour le bon fonctionnement d'un centre E2C-NG. Il s'agit de l'Université, du HCP et de l'ANAPEC.

-L'université est utile à double titre. Elle peut fournir des stagiaires dans les différents domaines pour renforcer l'encadrement des activités du centre aussi bien sur le volet social que sur le volet professionnel. Elle peut également fournir l'expertise nécessaire pour mener des études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail.

-Le HCP peut avoir une valeur ajoutée dans les études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail.

-L'ANAPEC : sa valeur ajoutée pour le projet est double. Elle est en mesure d'enrichir les études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail. L'ANAPEC peut également faciliter le processus d'accès à l'emploi des jeunes formés par un accompagnement dans le cadre des programmes actifs d'emploi (aide pour l'accès à l'emploi salarié ou accompagnement des projets d'auto-emploi).

**(11) Chambres professionnelles** : Les chambres professionnelles sont des acteurs institutionnels indispensables pour la réussite des objectifs relatifs au volet professionnel des centres

(Qualification et insertion) E2C-NG. Ces chambres peuvent être des centres de ressources qui peuvent contribuer à :

- identifier en amont les filières de formation
- encadrer la formation par des professionnels appartenant aux corporations de métiers (incluant les unités informelles)...
- accompagner les jeunes pour l'accès à l'emploi (stages, recrutement...)

Comme pour les services extérieurs techniques, les chambres professionnelles seront mobilisées au cas par cas selon les filières de formation mises en place.

**(12) CGEM** : La contribution de la CGEM concerne principalement l'ouverture sur le secteur productif formel. Comme les chambres professionnelles, la CGEM peut intervenir en amont, pendant et en aval de la formation. De plus, la CGEM peut être mobilisée pour renforcer le réseau de partenariat des centres E2C-NG avec les entreprises du secteur privé formel que ce soit dans une logique économique (accueil des stagiaires...) ou dans une logique sociale (action sociale des entreprises). Les échanges avec les membres du bureau de la CGEM Beni-Mellal ont été très prometteurs dans ce sens.

**(13) Autres associations professionnelles** : Le Maroc connaît une forte dynamique de la société civile. Cette dynamique touche également le volet professionnel comme en témoigne la création des réseaux de jeunes entrepreneurs ou des incubateurs.... De ce fait, le centre E2C-NG a tout intérêt à chercher à s'ouvrir sur ces associations professionnelles. Ces réseaux peuvent être d'un grand apport en matière d'expertise, de réseautage et d'accompagnement dans la phase de l'insertion professionnelle.

**(14) Société civile (ONG ENF et autres associations)** : La société civile est un acteur incontournable de la chaîne de valeurs de l'offre de formation qualifiante E2C-NG. En effet, l'encadrement des enfants et jeunes non scolarisés ou en décrochages scolarisés nécessite une approche de proximité que seules les associations peuvent fournir dans le cadre d'une stratégie de faire-faire. L'approche intégrée à la base de l'offre E2C-NG exige la mobilisation de la société civile sur plusieurs maillons de la chaîne de valeurs. En plus, de l'association gestionnaire du centre E2C-NG, la dynamique des centres E2C-NG implique plusieurs autres associations telles les associations opérant dans le programme conventionnel de l'éducation non formelle et les associations spécialisées dans le transport, les activités parascolaires... Cependant, la réussite de cette stratégie du faire-faire étendue reste tributaire de la qualification des ONGs et leur capacité à travailler en réseau. Aussi, il est important que le centre E2C-NG joue le rôle d'un centre de ressources pour les ONGs partenaires pour renforcer leur capacité et les mettre en réseau.

**(15) Dispositif de gouvernance** : La mise en œuvre de la chaîne de valeurs des centres E2C-NG repose sur la participation coordonnée de plusieurs acteurs. De ce fait, cette mise en œuvre exige un dispositif de gouvernance en mesure d'assurer la participation coordonnée des acteurs concernés.

La conception du dispositif de gouvernance est au centre de l'ingénierie sociale qui doit venir en complément à l'ingénierie technique.

Dans le contexte marocain, ce dispositif de gouvernance est appréhendé à trois niveaux : région, province/préfecture et centre de zone intercommunale.

L'architecture générale de ce mode de gouvernance à trois niveaux est décrite plus haut dans le point 3.3

L'opérationnalisation de ce processus de mise en place d'une offre de formation qualifiante E2C-NG doit être appréhendée de manière progressive. Il est vrai que dans le contexte marocain, on ne peut pas espérer avoir l'adhésion effective de tous les partenaires intervenants dans la chaîne de valeurs. De ce fait, il est nécessaire de concevoir cette adhésion dans la durée à condition de faire l'effort dès le départ pour s'assurer l'adhésion de certains acteurs stratégiques. Ces acteurs stratégiques sont les suivants : La Wilaya/Province ; le Conseil régional, les conseils provinciaux et la commune de localisation du(des) centre(s) E2C-NG planifiés, l'INDH, une ou plusieurs chambres professionnelles, la CGEM au niveau régional.

Par ailleurs, outre cette exigence de constitution d'un noyau dur institutionnel pour former le comité de pilotage (aussi bien au niveau régional qu'au niveau provincial), il est important d'accorder une attention particulière pour former le noyau dur du comité technique de suivi. Il s'agit ici de s'assurer, autant que possible, que les institutions incontournables se fassent représenter par des personnes ressources crédibles et engagées pour l'éducation. Dans le même ordre d'idée, une attention particulière doit être accordée au choix des trois personnes ressources qui vont être proposées pour animer le comité technique.

Cette étape de mise en place du dispositif de gouvernance doit être menée au niveau régional et au niveau provincial respectivement par le Directeur de l'AREF et le Directeur provincial de l'EN. Il revient à ces deux responsables d'opter pour la meilleure façon de procéder en fonction du contexte local. Cette étape institutionnelle devrait déboucher sur la signature de conventions impliquant, dans un premier temps, le noyau dur des acteurs territoriaux.

Cependant, cette étape institutionnelle n'est pas suffisante. La constitution de ces comités n'est pas une fin en soi. Le but est de les voir fonctionner. A ce niveau, il est important de mobiliser des moyens financiers et logistiques pour permettre au comité technique de travailler et de prendre en charge les travaux de la phase de mise en place.

En gros, chaque centre E2C-NG a besoin d'une phase de préparation et de mise en place qui nécessite la réalisation des activités suivantes :

- Etude de faisabilité (diagnostic de la situation, vision, objectifs, population cible prioritaire, filières de formation, budget prévisionnel)
- Ingénierie de formation (contenu des formations, validation, certification, insertion)
- Ingénierie sociale (mode de gouvernance, partenariats)
- Détermination du local et son équipement

La réalisation de ces activités nécessite du temps. De ce fait, il est conseillé de réserver la première année à cette phase préparatoire et d'intégrer son coût dans le coût total du projet. Notons que cette phase peut être financée par la DENF et/ou l'AREF.

## 5. Conclusion

L'offre de formation qualifiante E2C-NG est extrêmement pertinente dans le contexte marocain compte tenu de la forte prévalence de la non scolarisation et du décrochage scolaire notamment parmi

les populations défavorisées. Cette offre répond à un besoin structurel ressenti dans les territoires et particulièrement dans les zones enclavés et en retard de développement.

L'investigation réalisée dans le cadre de la présente étude a pointé du doigt la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les enfants et les jeunes des zones étudiées. Sur le plan socio-éducatif, il est démontré que les niveaux d'instruction et de qualification des jeunes restent très modeste et en deçà des aspirations d'un pays qui se veut émergent et qui mise sur la capacité de ses ressources humaines pour assurer son décollage socioéconomique. En effet, un nombre important d'enfants qui est en augmentation continue ont quitté les bancs de l'école à un âge précoce ou n'ont jamais mis les pieds dans un établissement d'enseignement. Déjà au niveau des enseignements primaire et collégial qui correspondent à la scolarisation obligatoire, on observe des déperditions qui résistent fortement aux efforts entrepris pour les réduire. Avec un taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans qui s'abaisse jusqu'à 90%, une part de ces enfants qui sont d'un très bas âge ne bénéficie pas des bienfaits de l'école qui se veut un droit pour tous. Au niveau collégial ces déperditions prennent plus d'ampleur à tel point que la porte vers le collège devient infranchissable pour un nombre appréciable d'enfants particulièrement les jeunes filles en milieu rural et dans la périphérie des villes. Le secondaire qualifiant n'échappe pas non plus à ce phénomène qui prend des proportions encore assez élevées, le taux d'abandon au qualifiant atteint un maximum dans la zone d'étude qui est estimé à environ 5%. Concernant la formation professionnelle, l'offre actuelle souffre d'une couverture géographique assez faible et ne bénéficie que très peu aux populations d'un niveau bas ou sans niveau d'instruction.

Les zones étudiées se caractérisent par un tissu économique fragile axée sur le secteur primaire et les services et affecté par une informalité qui se cesse de se répandre. La capacité d'absorption de la main d'œuvre par le marché local du travail reste très faible dans ces zones. Les taux de chômage sont d'un niveau élevé et affecte sévèrement la gente féminine et les jeunes. Chez les femmes le taux de chômage atteint respectivement 49,9; 40,1 et 18,1 dans les communes de Targuist, Al Hoceima et Rouadi (RGPH 2014).

Le projet E2C-NG dont tous les acteurs soulignent la pertinence apporte une solution qui vient en parfaite symbiose et en complémentarité avec l'existant. Sa mise en œuvre n'est pas simple. Elle nécessite de rompre avec l'approche conventionnelle qui se base sur la perspective sectorielle, l'uniformité des mesures et une mise en œuvre dans une logique du haut-vers-le-bas (top-down). Cette approche conventionnelle devrait laisser la place à une approche intégrée avec une marge d'adaptation des mesures et une mise en œuvre dans une logique participative impliquant les acteurs sur toute la chaîne de valeurs et à tous les niveaux de décision (central, régional, local).

Cette nouvelle démarche n'est pas facile à mettre en œuvre sur le terrain pour au moins deux raisons : (i) les acteurs ne sont pas habitués à cette approche et ne savent pas ou ne veulent pas travailler en réseau du fait qu'ils n'arrivent pas se détacher de leur perspective sectorielle et (ii) les acteurs locaux sont généralement peu en capacité pour assumer convenablement leur rôle dans la chaîne de valeurs comme c'est le cas généralement pour les collectivités territoriales...Ce déficit de qualification de certains acteurs clés du développement est renforcé par l'opacité induite par la défaillance du système d'information au niveau territorial.

Cependant, la réforme de la régionalisation avancée ouvre une fenêtre propice au développement de cette nouvelle démarche qui est fondamentalement inscrite dans la territorialisation.

Cette fenêtre est d'autant plus intéressante à mettre à profit toute de suite qu'elle coïncide avec la période lancement par les collectivités territoriales des travaux d'élaboration de leurs plans de développement.

Les deux études portant sur l'environnement socio-éducatif et l'environnement économique aboutissent aux recommandations suivantes :

Pour initier la dynamique nouvelle associée aux centres E2C-NG, il est important d'adopter la démarche qui consiste à penser global et agir local. En d'autres termes, il est nécessaire de construire une vision sur cette offre de formation qualifiante et de la faire partager par l'ensemble des partenaires (ou du moins les partenaires stratégiques dont font partie les collectivités territoriales, l'autorité territoriale) ;

- Pour créer les conditions nécessaires de réussite de cette stratégie, il est fort utile que le porteur institutionnel du projet donne l'exemple en se détachant de l'approche sectorielle. Ce détachement doit se faire au niveau national, régional (AREF), provincial (DENF) et local (Etablissement scolaire). En d'autres termes, ce projet E2C-NG ne devrait pas être 'commercialisé' en tant que produit du ministère de l'éducation nationale mais en tant que produit de territoire.
- Pour l'action locale, il est nécessaire que les porteurs institutionnels du projet (DENF, AREF, DPEN, Etablissements scolaires concernés) accordent une attention particulière pour identifier les partenaires institutionnels et les personnes ressources qui peuvent s'approprier le projet et contribuer à son portage.
- La mise en place d'un centre E2C-NG nécessite un travail de préparation qui doit être pris en charge localement par le comité technique provincial avec l'appui de la DENF et ses partenaires. Ce travail préparatoire consiste à calibrer le modèle à mettre en place en précisant ses différentes dimensions (population cible, contenu en formation, insertion, gouvernance, partenariat). Les porteurs du projet (DENF, AREF, DPEN) devraient dégager les moyens en temps et en logistique pour mener à bien cette phase préparatoire.
- Dans la province d'Al Hoceïma, les trois sites choisis (Mun Al Hoceïma, Mun Targuist, CR Rouadi) présentent des besoins en activités préparatoires très différents. La Mun Targuist se trouve dans la configuration la plus favorable. Le programme E2C-NG devrait apporter un appui complémentaire pour transformer le centre d'initiation professionnelle en un centre E2C-NG. Ce complément peut être mis en œuvre très rapidement. Vient ensuite, la CR Rouadi où des activités préparatoires sont nécessaires sur les aspects suivants : (i) une meilleure identification de la population cible ; (ii) une meilleure définition des besoins du marché du travail local et régional et l'élaboration des plans de formation en conséquence ; (iii) un élargissement du cadre partenarial et sa formalisation autour du projet E2C-NG. Enfin, pour la Mun Al Hoceïma, les activités préparatoires sont très conséquentes. Elles touchent tous les aspects de la mise en œuvre.
- Les résultats de ces deux études devraient faire l'objet d'un partage et d'une restitution au niveau central et au niveau des trois provinces concernées. Ce partage constitue une activité importante pouvant aider à 'peaufiner' le programme E2C-NG et à initier le processus du plaidoyer et de mobilisation des acteurs.

---